



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2013

Rapport d'activité du premier semestre

1.	Faits marquants de la période	4
2.	Chiffre d'affaires	6
3.	Résultats	8
4.	Flux de trésorerie	10
5.	Bilan et endettement financier net	11
6.	Carnet de commandes du contracting	12
7.	Acompte sur dividende	12
8.	Principales transactions avec les parties liées	12
9.	Facteurs de risques	12

Rapport d'activité du premier semestre

Dans un environnement économique difficile, marqué par de fortes intempéries ayant affecté une grande partie de l'Europe, les comptes semestriels de VINCI font ressortir une progression du chiffre d'affaires et de la capacité d'autofinancement, une légère contraction du résultat opérationnel et du résultat net, ainsi qu'une réduction significative de l'endettement financier net.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2013 progresse de 4,3 % à 18,7 milliards d'euros. Cette évolution traduit une croissance organique de 2,6 %, l'impact pour 2,1 % de la croissance externe et un effet de change de -0,4 %. Le chiffre d'affaires de la branche concessions progresse de 1,4 % (+2,0 % à structure comparable) à plus de 2,5 milliards d'euros, intégrant une hausse du chiffre d'affaires de VINCI Autoroutes de 2,2 % et une forte croissance de VINCI Airports. Le chiffre d'affaires de la branche contracting s'établit à 16,1 milliards d'euros en augmentation de 5,3 % à structure réelle (+3,2 % à structure comparable). Près de 37 % du chiffre d'affaires total a été réalisé hors de France au 1^{er} semestre 2013 (42 % dans le contracting).

La capacité d'autofinancement (CAFICE/Ebitda) s'élève à 2,4 milliards d'euros, en hausse de 1,5 %. Elle représente 12,7 % du chiffre d'affaires. Le taux de CAFICE/chiffre d'affaires de VINCI Autoroutes s'est amélioré grâce notamment à une bonne maîtrise des coûts, progressant à 69,8 % au 1^{er} semestre 2013 (68,9 % au 1^{er} semestre 2012).

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'élève à 1,5 milliard d'euros, en baisse de 3,8 % et représente 7,9 % du chiffre d'affaires (8,6 % au 1^{er} semestre 2012). Outre l'impact défavorable des mauvaises conditions climatiques qui ont perturbé le déroulement des chantiers, le ROPA est principalement affecté par l'augmentation des charges d'amortissement des investissements de VINCI Autoroutes mis en service au cours des douze derniers mois. Ces effets ont été partiellement compensés par la prise en compte du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Le résultat net part du Groupe est en baisse de 4,7 % à 748 millions d'euros, ainsi que le résultat par action qui s'établit à 1,37 euro au 30 juin 2013 (-4,7 %).

L'endettement financier net s'établit à 13,0 milliards d'euros au 30 juin 2013 en diminution de 1,2 milliard d'euros sur 12 mois. Son augmentation depuis le 31 décembre 2012 (0,5 milliard d'euros) traduit l'évolution saisonnière de la trésorerie d'exploitation, les investissements des concessions autoroutières, le paiement du solde du dividende 2012 et les rachats d'actions.

Les notations de crédit attribuées à VINCI et ses filiales par Standard & Poor's et Moody's, respectivement BBB+ et Baa1, avec perspective stable, ont été confirmées.

Depuis le début de l'année 2013, le Groupe a réalisé avec succès plusieurs émissions et placements obligataires totalisant 1,9 milliard d'euros, avec une marge de crédit moyenne de 90 points de base sur l'Euribor 3 mois, pour des échéances allant de 2 à 15 ans.

Au 30 juin 2013, la liquidité du Groupe s'établit au niveau très élevé de 11,9 milliards d'euros. Elle se décompose en une trésorerie disponible de 5,5 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires à moyen terme non utilisées de 6,4 milliards d'euros dont les échéances s'échelonnent entre 2016 et 2018.

Enfin, la dynamique commerciale de la branche contracting est restée soutenue au 1^{er} semestre 2013, particulièrement à l'international. Les prises de commandes du 1^{er} semestre 2013 ont représenté un montant de 16,9 milliards d'euros.

Le carnet de commandes de la branche contracting s'établit à 31,8 milliards d'euros à fin juin 2013, en progression d'environ 500 millions d'euros sur six mois.

1. Faits marquants de la période

1.1 Principales acquisitions/Nouveaux contrats

Acquisition d'ANA

Le 21 février 2013, VINCI a signé, avec l'État portugais, le contrat d'acquisition des titres d'ANA, concessionnaire pour une durée de 50 ans de dix aéroports au Portugal situés sur le continent (Lisbonne, Porto, Faro, Beja), aux Açores (Ponta Delgada, Horta, Flores et Santa Maria) et à Madère (Funchal et Porto Santo).

Le 11 juin 2013, le Groupe a obtenu l'approbation des autorités européennes compétentes en matière de concurrence nécessaire pour finaliser l'opération.

La transaction avec l'État portugais sera finalisée au cours du second semestre 2013 et se traduira pour le Groupe par un paiement en numéraire des titres d'ANA pour un montant d'1,2 milliard d'euros (dont 100 millions d'euros d'acompte versés en février 2013). L'opération conduira également à une reprise de l'endettement financier net d'ANA pour un montant estimé à 1,8 milliard d'euros.

Finalisation du financement du projet « Ohio East End Crossing »

En mars 2013, VINCI et ses partenaires dans la société de projet Walsh et Bilfinger PI ont finalisé le financement du pont « East End Crossing » dans le cadre du projet « Ohio River Bridges » dans l'Indiana (États-Unis).

Le projet porte sur la construction de ponts et d'un tunnel qui relieront la ville de Louisville dans le Kentucky au sud de l'Indiana. C'est l'un des plus importants projets d'amélioration des réseaux de transport aux États-Unis.

Il est financé par des obligations émises sous la forme de « Private activity bonds » qui ont été notées « BBB » par Standard & Poor's ; c'est la première fois que S&P et Fitch notent publiquement un partenariat public-privé de ce type aux États-Unis.

Le montant total du contrat avoisine le milliard de dollars, soit environ 780 millions d'euros.

Le consortium se chargera de l'exploitation, de l'entretien courant et de la remise en état d'une partie importante de l'infrastructure du East End Crossing pour une durée de 35 ans.

Les travaux seront réalisés en conception et construction par une co-entreprise comprenant Walsh Construction (60 %) et VINCI Construction Grands Projets (40 %). Ils devraient s'achever à l'automne 2016.

1.2 Opérations de financement

Nouveaux financements corporate

VINCI SA et ASF ont réalisé au 1^{er} semestre 2013 plusieurs émissions obligataires, dans le cadre de leurs programmes EMTN :

VINCI SA :

- en février 2013, un placement privé à 2 ans de 300 millions d'euros ;
- en mars 2013, un placement privé FRN (Floating Rate Note) à 2 ans de 150 millions d'euros ;
- en avril 2013, une émission obligataire FRN (Floating Rate Note) à 3 ans de 500 millions d'euros (Euribor 3 mois + 0,58 %).

ASF :

- en janvier 2013, une émission obligataire à 10 ans de 700 millions d'euros assortie d'un coupon de 2,875 % ;
- en mars 2013, un placement privé à 12 ans de 100 millions d'euros ;
- en avril 2013, un placement privé à 15 ans de 130 millions d'euros.

Remboursements d'emprunts

En mars et avril 2013, ASF a remboursé les échéances de ses emprunts souscrits auprès de la CNA (Caisse Nationale des Autoroutes) pour un montant total de 445 millions d'euros.

En mai et juin 2013, ASF a remboursé par anticipation 136 millions d'euros sur son « Term loan » de 750 millions d'euros à échéance décembre 2013.

A l'issue de ces opérations, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe ressort à 5,9 ans au 30 juin 2013.

1.3 Autres faits marquants de la période

Redevance domaniale due par les sociétés concessionnaires d'autoroutes

Par décret du 28 mai 2013, la redevance domaniale perçue auprès des sociétés concessionnaires d'autoroutes a été augmentée de 50 % à compter du 1^{er} juillet 2013. Cette augmentation, qui représente pour VINCI Autoroutes une charge complémentaire d'environ 50 millions d'euros en année pleine, fait l'objet d'un recours en annulation auprès du Conseil d'État. Des demandes de compensation ont, par ailleurs, été adressées à l'État.

Durant le 1^{er} semestre 2013, l'État et les sociétés concessionnaires d'autoroutes ont échangé sur le périmètre d'un plan d'investissements complémentaires qui pourraient être réalisés, ainsi que sur les modalités de financement de ces investissements à travers un allongement de la durée des contrats de concessions.

À la date du présent rapport, ces différentes discussions entre l'État et les sociétés concessionnaires d'autoroutes, parmi lesquelles VINCI Autoroutes, n'avaient pas encore abouti.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires semestriel 2013 s'élève à 18,7 milliards d'euros, en hausse de 4,3 % par rapport au 1^{er} semestre 2012. Cette évolution traduit une croissance organique de 2,6 %, l'impact pour 2,1 % des opérations de croissance externe et un effet change négatif (-0,4 %).

Le chiffre d'affaires des **concessions** est en progression de 1,4 % (+2,0 % à structure comparable) à plus de 2,5 milliards d'euros, intégrant une hausse du chiffre d'affaires de VINCI Autoroutes de 2,2 % et une forte croissance de VINCI Airports (+14 %).

Le chiffre d'affaires de la branche **contracting** (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) s'établit à 16,1 milliards d'euros en augmentation de 5,3 % à structure réelle (+3,2 % à structure comparable).

En France, le chiffre d'affaires s'élève à 11,8 milliards d'euros en hausse de 2,7 % (+2,4 % à périmètre constant).

A l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 6,9 milliards d'euros en progression de 7,1 % à structure réelle (+2,9 % à périmètre et change constants). Il représente près de 37 % du chiffre d'affaires total.

Chiffre d'affaires par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012	Variation 2013/2012	
			Réelle	Comparable
Concessions	2 577	2 542	+ 1,4%	+ 2,0%
VINCI Autoroutes	2 112	2 066	+ 2,2%	+ 2,2%
VINCI Concessions	465	476	(2,2%)	+ 1,0%
Contracting	16 129	15 310	+ 5,3%	+ 3,2%
VINCI Energies	4 419	4 177	+ 5,8%	(0,4%)
Eurovia	3 603	3 832	(6,0%)	(6,3%)
VINCI Construction	8 107	7 301	+ 11,0%	+ 10,4%
VINCI Immobilier	360	358	+ 0,6%	+ 0,6%
Eliminations intra-groupe	(355)	(268)	-	-
Chiffre d'affaires (*)	18 711	17 942	+ 4,3%	+ 2,6%
CA travaux des filiales concessionnaires	254	444	(42,8%)	(42,8%)
Eliminations intra-groupe	(82)	(164)	-	-
CA travaux des filiales concessionnaires - hors activité Groupe	172	280	(38,5%)	(38,4%)
Chiffre d'affaires consolidé total	18 883	18 222	+ 3,6%	+ 1,9%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires sous-traités à l'extérieur du Groupe.

CONCESSIONS : 2 577 millions d'euros (+1,4 % à structure réelle ; +2,0 % à structure comparable)

VINCI Autoroutes (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour) : le chiffre d'affaires est en progression de 2,2 % au 1^{er} semestre 2013. Les recettes de péage sont en hausse de 2,1 % à 2 065 millions d'euros grâce à une amélioration tendancielle du trafic sur le réseau interurbain depuis quelques mois (+0,3 % dont véhicules légers : +0,7 % ; poids lourds : -2,1 %), à la poursuite de la montée en régime du Duplex A86 (+0,1 %) et aux autres effets (+1,7 %).

VINCI Concessions réalise un chiffre d'affaires de 465 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 en progression de 1,0 % à structure comparable. VINCI Airports affiche une forte croissance (+14 %) grâce aux trafics dynamiques de l'aéroport de Nantes-Atlantique et de Cambodia Airports. Le chiffre d'affaires de VINCI Park diminue légèrement à 301 millions d'euros (-1,9 % à structure comparable, dont -2,5 % en France et -0,7 % à l'international).

CONTRACTING : 16 129 millions d'euros (+5,3 % à structure réelle ; +3,2 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires est en hausse de 4,0 % à 9 367 millions d'euros (+3,5 % à périmètre constant).

A l'international, il s'établit à 6 761 millions d'euros en augmentation de 7,2 % à structure réelle (+2,8 % à change et périmètre constants). Il représente près de 42 % du chiffre d'affaires du contracting.

VINCI Energies : 4 419 millions d'euros (+5,8 % à structure réelle ; -0,4 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2013 s'établit à 2 652 millions d'euros (stable à structure réelle ; -0,8 % à structure comparable). Le pôle affiche de bonnes performances dans le secteur des télécommunications alors que la situation est plus contrastée dans l'industrie suivant les régions. Le chiffre d'affaires réalisé dans le tertiaire est en baisse, conséquence d'une plus grande sélectivité dans les prises de commandes de VINCI Facilities.

A l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 1766 millions d'euros (+16,1% à structure réelle ; stable à structure comparable). Le chiffre d'affaires progresse fortement au Brésil, en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suisse. Il est stable en Allemagne, hors prise en compte de GA Gruppe, acquis au 2^e semestre 2012. Après la forte croissance de 2012, l'activité se contracte au Maroc et en Suède. Elle continue de reculer en Europe du Sud.

Eurovia : 3 603 millions d'euros (-6,0% à structure réelle ; -6,3% à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 2 308 millions d'euros en baisse de 2,2% à structure réelle et comparable. Les mauvaises conditions climatiques du 1^{er} semestre 2013 ont pénalisé l'activité routière traditionnelle. De leur côté, les activités spécialisées liées aux infrastructures ferroviaires et aux transports urbains ont bien résisté.

A l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 1295 millions d'euros (-12,1% à structure réelle ; -12,6% à structure comparable). Une forte baisse du chiffre d'affaires a été constatée en Europe centrale (Pologne, Slovaquie, République tchèque) en raison de l'achèvement de plusieurs grands projets autoroutiers, des conditions climatiques très difficiles et de la baisse du marché. L'activité a également baissé en Allemagne et au Québec. A l'inverse, le Royaume-Uni et les États-Unis sont en croissance.

VINCI Construction : 8 107 millions d'euros (+11,0% à structure réelle ; +10,4% à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 4 407 millions d'euros (+10,4% à structure réelle ; +9,8% à périmètre constant). Cette évolution traduit la montée en régime du chantier de la LGV Tours-Bordeaux qui contribue à hauteur de 10 % à la hausse du chiffre d'affaires du semestre. Par ailleurs, l'activité bâtiment affiche un léger recul. Enfin, l'activité dans les DOM-TOM reste bien orientée.

A l'international, le chiffre d'affaires ressort à 3 700 millions d'euros (+11,8% à structure réelle, +11,1% à structure comparable). Sogea-Satom (filiales africaines), VINCI Construction Grands Projets, Soletanche Freyssinet et Entrepose Contracting affichent de bonnes croissances. Les activités au Royaume-Uni et au Bénélux progressent également. En revanche, les filiales d'Europe centrale sont en recul.

Au global, l'activité générée dans la branche contracting par le contrat de la LGV Tours-Bordeaux au 1^{er} semestre 2013 a représenté 639 millions d'euros (185 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

VINCI Immobilier: le chiffre d'affaires s'établit à 360 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013, en légère hausse (+0,6%) ; la progression de l'immobilier d'entreprise compense le léger recul en immobilier résidentiel.

Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2013	% du total	1 ^{er} semestre 2012	Variation 2013/2012	
				Réelle	A taux de change constants
France	11 810	63,1%	11 495	+ 2,7%	+ 2,7%
Royaume-Uni	1 265	6,8%	1 101	+ 14,9%	+ 18,8%
Allemagne	1 101	5,9%	923	+ 19,3%	+ 19,3%
Europe centrale et orientale	641	3,4%	910	(29,5%)	(29,6%)
Belgique	614	3,3%	585	+ 5,0%	+ 5,0%
Autres pays d'Europe	749	4,0%	712	+ 5,2%	+ 5,4%
Europe hors France	4 371	23,4%	4 231	+ 3,3%	+ 4,2%
Amériques	794	4,2%	746	+ 6,4%	+ 7,8%
Afrique	883	4,7%	807	+ 9,5%	+ 10,3%
Moyen-Orient et reste du monde	853	4,6%	662	+ 28,8%	+ 31,8%
International hors Europe	2 531	13,5%	2 216	+ 14,2%	+ 15,9%
Chiffre d'affaires (*)	18 711	100,0%	17 942	+ 4,3%	+ 4,7%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

3. Résultats

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) ressort à 1 487 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013, en baisse de 3,8 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2012 (1 547 millions d'euros).

Le taux de ROPA/chiffre d'affaires du Groupe passe de 8,6 % au 1^{er} semestre 2012 à 7,9 % au 30 juin 2013.

Résultat opérationnel sur activité par pôle / Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2013	%CA ^(*)	1 ^{er} semestre 2012 ^(*)	% CA ^(**)	Variation 2013/2012
Concessions	997	38,7%	991	39,0%	+ 0,6%
VINCI Autoroutes	891	42,2%	900	43,5%	(0,9%)
VINCI Concessions	105	22,6%	91	19,2%	+ 15,2%
Contracting	459	2,8%	502	3,3%	(8,5%)
VINCI Energies	235	5,3%	230	5,5%	+ 2,0%
Eurovia	(82)	(2,3%)	(14)	(0,4%)	ns
VINCI Construction	307	3,8%	285	3,9%	+ 7,6%
VINCI Immobilier	17	4,8%	34	9,4%	(48,4%)
Holdings	14		20		
Résultat opérationnel sur activité (ROPA)^(***)	1 487	7,9%	1 547	8,6%	(3,8%)
Païement en actions (IFRS 2)	(43)		(49)		
Pertes de valeur des goodwill	(1)		(1)		
Résultats des sociétés mises en équivalence	41		29		
Résultat opérationnel	1 484	7,9%	1 526	8,5%	(2,7%)

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel.

(**) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(***) Le ROPA se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), des dépréciations de goodwill et de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence.

Le ROPA des **Concessions** s'établit à 997 millions d'euros (38,7 % du chiffre d'affaires) en hausse de 0,6 % (991 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

Le ROPA de VINCI Autoroutes s'élève à 891 millions d'euros, en baisse de 0,9 % par rapport au 1^{er} semestre 2012. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires passe de 43,5 % au 1^{er} semestre 2012 à 42,2 % au 1^{er} semestre 2013. Cette évolution traduit l'augmentation des charges d'amortissement de 54 millions d'euros à 592 millions d'euros consécutive aux mises en service de nouvelles sections et infrastructures (élargissement de l'A63 au 2^e semestre 2012, ouverture de la section A89 Lyon-Balbigny en janvier 2013, «paquet vert autoroutier»). De leur côté, les charges opérationnelles restent bien maîtrisées.

Le ROPA de VINCI Concessions augmente de 15,2 % pour s'établir à 105 millions d'euros. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'améliore passant de 19,2 % au 1^{er} semestre 2012 à 22,6 % au 1^{er} semestre 2013. Ces bonnes performances sont dues principalement à VINCI Park et à VINCI Airports.

Le ROPA du **Contracting** s'établit à 459 millions d'euros en baisse de 8,5 % (502 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires passe de 3,3 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2012 à 2,8 % au 1^{er} semestre 2013. L'effet positif du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est partiellement compensé par l'impact des mesures sociales prises en France en 2011 et 2012.

Le ROPA de VINCI Energies progresse de 2,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2012 pour s'établir à 235 millions d'euros. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires ressort à 5,3 % au 1^{er} semestre 2013 (5,5 % au 1^{er} semestre 2012).

Eurovia affiche au 1^{er} semestre 2013 un ROPA négatif de 82 millions d'euros contre un ROPA négatif de 14 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012. Cette baisse traduit les mauvaises conditions climatiques, rencontrées au 1^{er} semestre 2013, dans la plupart des pays européens et en Amérique du Nord. Elle traduit également la dégradation dans les résultats des marchés en Europe centrale, particulièrement en Pologne.

Le ROPA de VINCI Construction s'élève à 307 millions d'euros, en hausse de 7,6 % par rapport au 1^{er} semestre 2012. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires du pôle passe de 3,9 % au 1^{er} semestre 2012 à 3,8 % au 1^{er} semestre 2013.

VINCI Immobilier : le ROPA s'établit à 17 millions d'euros, en baisse de 48 % par rapport au 1^{er} semestre 2012 qui avait notamment bénéficié du lancement de grandes opérations en immobilier d'entreprise.

Le résultat opérationnel, après prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), des dépréciations de goodwill et de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence, s'élève à 1 484 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013, soit 7,9 % du chiffre d'affaires. Il baisse de 2,7 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2012 (1 526 millions d'euros ; 8,5 % du chiffre d'affaires).

La charge sur paiements en actions, qui traduit les avantages consentis aux salariés au titre des plans d'actions de performance, de stock-options et des plans d'épargne groupe, s'élève à 43 millions d'euros (49 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

La part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence ressort en progression à +41 millions d'euros (+29 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

Le coût de l'endettement financier net diminue de 30 millions d'euros à 295 millions d'euros (326 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012). Grâce à sa politique de variabilisation de son endettement, le Groupe a continué de profiter du niveau bas des taux d'intérêt et a ainsi pu compenser entièrement la diminution du rendement des placements de trésorerie.

Le taux moyen de la dette financière brute à long terme au 30 juin 2013 ressort à 3,34 % (3,63 % au 31 décembre 2012 et 3,90 % au 30 juin 2012).

Les autres produits et charges financiers présentent un solde négatif de 12 millions d'euros (à comparer à un solde positif de 20 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

Ils comprennent un produit de 13 millions d'euros au titre des intérêts financiers intercalaires capitalisés sur les investissements en cours dans les concessions, essentiellement chez ASF (+36 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012) et le coût de l'actualisation des engagements de retraite et des provisions pour remise en état des actifs incorporels concédés pour -30 millions d'euros (-43 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012). Les plus-values de cession de titres et de créances ont représenté un montant de 4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 (12 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012). Enfin, les dividendes reçus des sociétés non consolidées se sont élevés à 12 millions d'euros (11 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

La charge d'impôt du semestre s'élève à 385 millions d'euros, en diminution de près de 8 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2012 (392 millions d'euros). Le taux effectif ressort à 33,9 % au 1^{er} semestre 2013 (32,9 % au 1^{er} semestre 2012). Il est impacté par les nouvelles mesures fiscales mises en place en France, notamment la taxe de 3 % sur les dividendes versés et la limitation de la déductibilité des intérêts financiers.

Les intérêts minoritaires (45 millions d'euros, contre 43 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012) représentent essentiellement les parts non détenues par le Groupe dans les résultats de Cofiroute et de CFE.

Le résultat net consolidé part du Groupe du 1^{er} semestre 2013 s'élève ainsi à 748 millions d'euros, en baisse de 4,7 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2012 (785 millions d'euros).

Le résultat net par action du 1^{er} semestre 2013 (après prise en compte des instruments dilutifs) s'établit à 1,37 euro en baisse de 4,7 % (1,44 euro par action au 1^{er} semestre 2012).

Résultat net part du Groupe par pôle

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012 (*)	Variation 2013/2012
Concessions	407	404	+ 0,8%
VINCI Autoroutes	340	350	(2,7%)
VINCI Concessions	67	54	+ 23,1%
Contracting	275	316	(13,0%)
VINCI Energies	137	139	(1,2%)
Eurovia	(80)	(26)	ns
VINCI Construction	218	203	+ 7,0%
VINCI Immobilier	11	21	(48,8%)
Holdings	56	45	
Total	748	785	(4,7%)

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel.

4. Flux de trésorerie

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôt (CAFICE/Ebitda) progresse de +1,5 % au 1^{er} semestre 2013, pour s'établir à 2 383 millions d'euros (2 347 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012). Elle représente 12,7 % du chiffre d'affaires de la période.

La branche Concessions voit sa CAFICE augmenter de 3,0 % à 1 628 millions d'euros, soit 63,2 % du chiffre d'affaires (1 581 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 et 62,2 % du chiffre d'affaires).

La CAFICE de VINCI Autoroutes progresse de 3,5 % à 1 474 millions d'euros (1 424 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012) ; le taux de CAFICE/chiffre d'affaires s'établit ainsi à 69,8 % au 1^{er} semestre 2013 (68,9 % au 1^{er} semestre 2012).

La CAFICE de la branche Contracting progresse de 1,2 % à 730 millions d'euros (soit 4,5 % du chiffre d'affaires) à comparer à 722 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (4,7 % du chiffre d'affaires).

Capacité d'autofinancement (Ebitda) par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2013	% CA ^(*)	1 ^{er} semestre 2012	% CA ^(*)	Variation 2013/2012
Concessions	1 628	63,2%	1 581	62,2%	+ 3,0%
VINCI Autoroutes	1 474	69,8%	1 424	68,9%	+ 3,5%
VINCI Concessions	154	33,1%	157	33,0%	(2,0%)
Contracting	730	4,5%	722	4,7%	+ 1,2%
VINCI Energies	247	5,6%	240	5,7%	+ 3,1%
Eurovia	20	0,5%	86	2,2%	(77,2%)
VINCI Construction	464	5,7%	396	5,4%	+ 17,0%
VINCI Immobilier	17	4,8%	34	9,4%	(48,9%)
Holdings	8		11		
Total	2 383	12,7%	2 347	13,1%	+ 1,5%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires sous-traités à l'extérieur du Groupe.

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, traditionnellement négative au 1^{er} semestre en raison de la saisonnalité des activités de la branche contracting, ressort à -881 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 (-921 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012). Il est à noter une moindre dégradation du BFR lié à l'activité, retraité des variations liées au projet de la LGV Tours-Bordeaux, chez VINCI Construction et Eurovia, qu'au 1^{er} semestre 2012.

Les intérêts financiers payés s'élèvent à 372 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013, en hausse de 26 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2012 (346 millions d'euros).

Les impôts payés augmentent de 180 millions d'euros à 691 millions d'euros (511 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012) du fait de décalages sur le paiement du solde de l'IS en France entre les 1^{er} et 2^e semestres 2012 et 2013 et de l'impact du CICE qui ne sera déductible des impôts payés qu'en 2014.

Les flux de trésorerie liés à l'activité du 1^{er} semestre 2013 ressortent ainsi à 464 millions d'euros, en diminution de 134 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2012 (597 millions d'euros).

Après prise en compte des investissements opérationnels pour un montant, net de cessions, de 298 millions d'euros en baisse de 17 % par rapport au 1^{er} semestre 2012 (358 millions d'euros), le **cash flow opérationnel**⁽¹⁾ s'établit à 165 millions d'euros (240 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

Les investissements de développement dans les concessions se sont élevés à 399 millions d'euros (598 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012). Ils comprennent 348 millions d'euros investis par VINCI Autoroutes en France (544 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012) dans le cadre des contrats de plan et du « paquet vert autoroutier » dont 283 millions d'euros chez ASF et Escota et 63 millions d'euros chez Cofiroute.

Le **cash flow libre**, avant investissements financiers, s'élève ainsi à -233 millions d'euros (-359 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

Les investissements financiers, y compris l'endettement net des sociétés acquises, représentent un montant, net des cessions, de 35 millions d'euros (286 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

Les autres flux d'investissements comprennent l'acompte de 100 millions d'euros versé en février 2013 lors de la signature du contrat d'acquisition des titres d'ANA avec l'État portugais.

⁽¹⁾ Cash-flow libre opérationnel : flux de trésorerie liés à l'activité diminués des investissements opérationnels nets (hors investissements de développement dans les immobilisations du domaine concédé).

Les dividendes versés durant le semestre se sont élevés à 701 millions d'euros : 654 millions d'euros sont distribués par VINCI SA au titre du solde du dividende 2012, dont 212 millions d'euros payés en numéraire et 441 millions d'euros payés en actions nouvelles. Le solde correspond aux dividendes versés aux actionnaires minoritaires par certaines filiales (Cofiroute principalement).

Les augmentations de capital réalisées au cours du 1^{er} semestre 2013 représentent un montant total de 691 millions d'euros, dont 441 millions d'euros au titre du paiement du dividende en actions, 215 millions d'euros au titre des plans d'épargne Groupe et 36 millions d'euros au titre des levées d'options de souscription. Afin de limiter la dilution résultant des augmentations de capital réservées, VINCI a poursuivi l'exécution de son programme de rachat d'actions en acquérant sur le marché 3,5 millions d'actions pour un montant total de 124 millions d'euros sur le semestre, au prix moyen de 35,24 euros par action. Les actions auto-détenues représentent ainsi 7,11 % du capital au 30 juin 2013 (7,12 % au 31 décembre 2012).

L'ensemble de ces flux fait ressortir une augmentation de **l'endettement financier net** par rapport au 31 décembre 2012 de 471 millions d'euros (contre une augmentation de 1 650 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

5. Bilan et endettement financier net

Les **actifs non courants** consolidés ressortent au 30 juin 2013 à 35,1 milliards d'euros (35,3 milliards d'euros au 31 décembre 2012). Ils sont constitués pour l'essentiel par les actifs des concessions (26,3 milliards d'euros).

Les **capitaux engagés consolidés** s'élèvent à 29,6 milliards d'euros au 30 juin 2013 globalement stables (+0,1 milliard d'euros) par rapport au 30 juin 2012 et en augmentation de 1,0 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2012, traduisant l'augmentation saisonnière du besoin en fonds de roulement.

Les capitaux engagés de la branche concessions représentent 85 % du total.

Les **capitaux propres consolidés** s'établissent à 14,4 milliards d'euros au 30 juin 2013 en hausse de 0,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2012 (13,8 milliards d'euros). Ils comprennent les intérêts minoritaires pour 0,7 milliard d'euros.

Le nombre d'actions, hors actions auto-détenues, s'élève à 556 192 263 au 30 juin 2013 (536 245 294 au 31 décembre 2012).

L'endettement financier net consolidé à fin juin 2013 s'établit à 13,0 milliards d'euros, en augmentation de 0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2012 (12,5 milliards d'euros), mais en baisse de 1,2 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2012 (14,2 milliards d'euros).

Celui des concessions, y compris leurs holdings, s'établit à 17,6 milliards d'euros en diminution de 0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2012. De son côté, la branche contracting affiche un excédent de trésorerie net de 0,9 milliard d'euros (1,1 milliard d'euros au 30 juin 2012 et 2,1 milliards d'euros au 31 décembre 2012). VINCI SA et les autres holdings présentent, quant à elles, un excédent financier net de 3,9 milliards d'euros au 30 juin 2013 (3,5 milliards d'euros au 31 décembre 2012).

Le ratio endettement financier net/fonds propres s'établit à 0,9 au 30 juin 2013 (0,9 au 31 décembre 2012 et 1,09 au 30 juin 2012). L'endettement financier rapporté à la CAFICE (Ebitda) sur 12 mois glissants s'établit à 2,4 au 30 juin 2013 (2,3 au 31 décembre 2012 et 2,6 au 30 juin 2012).

Au 30 juin 2013, la **liquidité du Groupe** s'établit au niveau très élevé de 11,9 milliards d'euros (11,5 milliards d'euros fin décembre 2012 et 10,6 milliards d'euros au 30 juin 2012). Elle se décompose en une trésorerie nette gérée de 5,5 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 6,4 milliards d'euros, dont 0,8 milliard d'euros à échéance 2016, 1,9 milliard d'euros à échéance 2017 et 3,7 milliards d'euros à échéance 2018.

Excédent (endettement) financier net

(en millions d'euros)	30/06/2013	EFN/CAFICE	30/06/2012	31/12/2012	Variation 30/06/2013 vs 30/06/2012
Concessions	(17 589)	x5,1	(18 857)	(18 058)	1 267
VINCI Autoroutes	(16 091)	x5,1	(17 090)	(16 617)	999
VINCI Concessions	(1 498)	x5,3	(1 766)	(1 441)	268
Contracting	887	-	1 083	2 095	(196)
VINCI Energies	(288)	-	(217)	(47)	(72)
Eurovia	(482)	-	(587)	(136)	105
VINCI Construction	1 658	-	1 887	2 278	(229)
Holdings et divers	3 704	-	3 535	3 436	170
Total	(12 998)	x2,4	(14 239)	(12 527)	1 242

6. Carnet de commandes du contracting

Au 30 juin 2013, le carnet de commandes de la branche contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) s'établit à 31,8 milliards d'euros. Il est en recul de 4 % sur 12 mois (France: -8 %; international: +0,5 %) et en hausse de près de 2 % par rapport au 31 décembre 2012 (France: stable; international: +3 %). Hors projet de la LGV Tours-Bordeaux, le carnet de commandes est en baisse de 1 % sur 12 mois et en hausse de 4 % sur 6 mois.

Plus de 40 % du carnet est à exécuter en 2013, environ un tiers en 2014 et le solde en 2015 et au-delà.

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 30 juin 2013 ressort à 7,1 milliards d'euros en recul de 3 % sur 12 mois mais en progression de 4 % par rapport au 1er janvier 2013. Il représente environ 9 mois d'activité moyenne du pôle. Près des deux tiers du carnet sont à réaliser en 2013 et plus de 20 % en 2014.

Celui d'Eurovia s'élève à 6,6 milliards d'euros. En recul de 4 % sur 12 mois (dont -5 % à l'International), mais en hausse de 3 % depuis le début de l'année, il représente 9 mois d'activité moyenne du pôle. Plus de 45 % de ce carnet est à exécuter en 2013 et de l'ordre de 30 % en 2014.

Enfin, le carnet de commandes au 30 juin 2013 de VINCI Construction s'établit à 18,1 milliards d'euros. Il est en recul de près de 5 % sur 12 mois (stable hors projet de la LGV Tours-Bordeaux) et reste stable depuis le 1^{er} janvier 2013. Il représente près de 14 mois d'activité moyenne du pôle; 40 % de ce carnet est exécutable en 2013.

Carnet de commandes ^(*)

<i>(en milliards d'euros)</i>	30/06/2013	<i>dont France</i>	<i>dont International</i>	31/12/2012	30/06/2012
VINCI Energies	7,1	4,4	2,7	6,8	7,3
Eurovia	6,6	3,0	3,6	6,4	6,9
VINCI Construction	18,1	9,9	8,2	18,1	19,0
Contracting	31,8	17,2	14,6	31,3	33,2

(*) Données non auditées

7. Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration a décidé de procéder au versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2013 d'un montant de 0,55 euro par action, stable par rapport à l'acompte sur dividende de l'exercice 2012.

Cet acompte sera payé en numéraire le 14 novembre 2013 (date de détachement du coupon: 11 novembre 2013).

8. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note G.20 des comptes consolidés semestriels résumés.

9. Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note C. « Facteurs de risques » du rapport de gestion du document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013.

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2013

États financiers	15
Chiffres clés	15
Compte de résultat consolidé de la période	16
État du résultat global consolidé de la période	17
Bilan consolidé	18
Tableau des flux de trésorerie consolidés	20
Variation des capitaux propres consolidés	21
Annexe aux comptes consolidés	22

États financiers

Chiffres clés

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012 ^(*)	Variation 1 ^{er} semestre 2013/2012 ^(*)	Exercice 2012 ^(*)
Chiffre d'affaires ^(**)	18 711,3	17 942,3	4,3%	38 633,6
Chiffre d'affaires réalisé en France ^(**)	11 809,6	11 495,4	2,7%	24 324,2
% du chiffre d'affaires ^(**)	63,1%	64,1%		63,0%
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger ^(**)	6 901,7	6 446,9	7,1%	14 309,4
% du chiffre d'affaires ^(**)	36,9%	35,9%		37,0%
Résultat opérationnel sur activité	1 487,0	1 546,5	(3,8%)	3 679,4
% du chiffre d'affaires ^(**)	7,9%	8,6%		9,5%
Résultat opérationnel	1 484,4	1 525,9	(2,7%)	3 659,9
Résultat net - part du Groupe	747,8	784,6	(4,7%)	1 917,2
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	1,37	1,44	(4,7%)	3,54
Dividende par action <i>(en euros)</i>	0,55 ^(***)	0,55 ^(***)	0,0%	1,77
Capacité d'autofinancement	2 382,9	2 346,9	1,5%	5 418,5
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(298,2)	(357,9)	(16,7%)	(742,1)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(398,6)	(598,1)	(33,4%)	(1 139,6)
Cash-flow libre (après investissements)	(233,3)	(358,6)	(34,9%)	1 983,0
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	14 385,9	13 111,2	1 274,6	13 767,6
Endettement financier net	(12 997,7)	(14 239,2)	1 241,5	(12 526,8)

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

(**) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(***) Acompte sur dividende qui sera versé, pour 2013, au cours du 2^e semestre.

Compte de résultat consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012 ^(*)	Exercice 2012 ^(*)
Chiffre d'affaires ^(**)	1-2-3	18 711,3	17 942,3	38 633,6
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires		172,0	279,5	549,6
Chiffre d'affaires total		18 883,2	18 221,8	39 183,2
Produits des activités annexes		118,2	108,5	234,4
Charges opérationnelles	4	(17 514,4)	(16 783,8)	(35 738,3)
Résultat opérationnel sur activité	2-3-4	1 487,0	1 546,5	3 679,4
Paievements en actions (IFRS 2)	14	(43,2)	(48,6)	(94,3)
Pertes de valeur des goodwill	9	(0,7)	(1,0)	(7,5)
Résultat des sociétés mises en équivalence	11	41,3	29,0	82,3
Résultat opérationnel	4	1 484,4	1 525,9	3 659,9
Coût de l'endettement financier brut		(334,4)	(374,8)	(726,8)
Produits financiers des placements de trésorerie		39,1	49,2	89,1
Coût de l'endettement financier net	5	(295,4)	(325,6)	(637,7)
Autres produits financiers	5	36,7	69,1	111,6
Autres charges financières	5	(48,5)	(49,6)	(135,9)
Impôts sur les bénéfices	6	(384,5)	(392,1)	(972,0)
Résultat net des activités poursuivies		792,6	827,7	2 025,9
Résultat net d'impôt des activités abandonnées (arrêtées, cédées)		-	-	-
Résultat net		792,6	827,7	2 025,9
Résultat net - part des intérêts minoritaires		44,9	43,1	108,7
Résultat net - part du Groupe		747,8	784,6	1 917,2
Résultat net par action - part du Groupe				
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	7	1,38	1,46	3,57
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	7	1,37	1,44	3,54

^(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

^(**) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

État du résultat global consolidé de la période

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2013			1 ^{er} semestre 2012 ^(*)			Exercice 2012 ^(*)		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Résultat net	747,8	44,9	792,6	784,6	43,1	827,7	1 917,2	108,7	2 025,9
Instruments financiers des sociétés contrôlées : variations de juste valeur	112,4	-	112,4	(50,6)	(0,8)	(51,5)	(47,7)	(0,7)	(48,4)
dont :									
Actifs financiers disponibles à la vente	53,5	(0,0)	53,5	21,6	(0,0)	21,6	17,6	(0,0)	17,6
Couvertures de flux de trésorerie ^(**)	58,9	-	58,9	(72,2)	(0,8)	(73,1)	(65,3)	(0,7)	(66,0)
Instruments financiers des sociétés mises en équivalence : variations de juste valeur	74,0	7,3	81,3	(153,7)	(12,0)	(165,7)	(180,3)	(12,6)	(193,0)
Écarts de conversion	(61,3)	(3,4)	(64,7)	48,1	5,3	53,4	32,7	3,9	36,6
Impôt ^(***)	(59,5)	(2,3)	(61,8)	63,1	3,9	67,0	76,4	3,9	80,4
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	65,5	1,6	67,1	(93,1)	(3,6)	(96,7)	(118,9)	(5,5)	(124,4)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	(77,0)	(0,1)	(77,2)	(127,9)	(2,8)	(130,7)	(189,6)	(3,9)	(193,5)
Impôt	18,8	-	18,8	26,7	0,2	26,9	39,4	0,3	39,7
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	(58,2)	(0,1)	(58,3)	(101,2)	(2,6)	(103,9)	(150,2)	(3,6)	(153,8)
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	7,3	1,5	8,8	(194,4)	(6,2)	(200,6)	(269,1)	(9,1)	(278,2)
dont :									
Sociétés contrôlées	(43,5)	(2,8)	(46,3)	(90,8)	0,2	(90,6)	(151,0)	(2,3)	(153,3)
Sociétés mises en équivalence	50,8	4,3	55,1	(103,6)	(6,4)	(110,0)	(118,2)	(6,8)	(124,9)
Résultat global	755,1	46,4	801,4	590,3	36,9	627,1	1 648,0	99,6	1 747,7

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

(**) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couvertures de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

(***) - 61,8 millions d'euros d'effets impôts liés aux variations de juste valeur des instruments financiers au 1^{er} semestre 2013 (+67,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012), dont -18,4 millions d'euros relatifs aux actifs financiers disponibles à la vente (-7,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012) et -43,4 millions d'euros relatifs aux couvertures de flux de trésorerie (part efficace) (+74,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2013	30/06/2012 ^(*)	31/12/2012 ^(*)
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	8	23 244,8	23 861,8	23 499,9
Goodwill	9	6 598,1	6 428,2	6 609,3
Autres immobilisations incorporelles		434,1	379,0	437,4
Immobilisations corporelles	10	4 602,9	4 536,5	4 746,2
Immeubles de placement		10,2	30,7	10,5
Participations dans les sociétés mises en équivalence	11	844,2	779,1	806,4
Autres actifs financiers non courants	12	1 667,6	1 571,5	1 646,4
Impôts différés actifs		234,5	203,5	229,9
Total actifs non courants		37 636,3	37 790,4	37 985,9
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	16	1 065,3	1 066,3	1 015,5
Clients et autres débiteurs	16	11 603,3	11 325,7	10 978,6
Autres actifs courants d'exploitation	16	4 731,7	4 388,7	4 505,5
Autres actifs courants hors exploitation		30,4	32,7	35,2
Actifs d'impôt exigible		128,4	87,8	87,1
Autres actifs financiers courants		484,2	383,5	421,1
Actifs financiers de gestion de trésorerie	17	1 308,6	254,5	179,2
Disponibilités et équivalents de trésorerie	17	5 928,4	4 962,6	6 336,9
Total actifs courants		25 280,2	22 501,8	23 559,1
Total actifs		62 916,6	60 292,1	61 545,0

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

Bilan consolidé

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2013	30/06/2012 ^(*)	31/12/2012 ^(*)
Capitaux propres				
Capital social	13.1	1 497,0	1 438,2	1 443,4
Primes liées au capital		8 125,5	7 446,0	7 487,9
Titres autodétenus	13.2	(1 697,2)	(1 552,9)	(1 661,8)
Autres instruments de capitaux propres		490,6	490,6	490,6
Réserves consolidées		5 266,1	4 502,8	4 123,4
Réserves de conversion		(3,5)	71,6	55,6
Résultat net - part du Groupe		747,8	784,6	1 917,2
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	13.3	(750,5)	(762,3)	(819,0)
Capitaux propres - part du Groupe		13 675,9	12 418,8	13 037,3
Intérêts minoritaires		709,9	692,5	730,3
Total capitaux propres		14 385,9	13 111,2	13 767,6
Passifs non courants				
Provisions non courantes	15	2 145,3	1 985,6	2 114,5
Emprunts obligataires	17	11 381,2	9 459,1	9 615,3
Autres emprunts et dettes financières	17	6 292,6	8 069,9	6 938,5
Autres passifs non courants		142,4	106,5	131,5
Impôts différés passifs		1 935,7	2 017,6	2 016,4
Total passifs non courants		21 897,2	21 638,7	20 816,3
Passifs courants				
Provisions courantes	16	3 407,1	3 311,7	3 507,7
Fournisseurs	16	7 550,6	7 586,0	7 603,6
Autres passifs courants d'exploitation	16	11 458,7	10 971,1	11 306,3
Autres passifs courants hors exploitation		454,4	510,4	542,3
Passifs d'impôt exigible		203,5	208,2	361,3
Dettes financières courantes	17	3 559,3	2 954,8	3 640,0
Total passifs courants		26 633,5	25 542,3	26 961,1
Total passifs et capitaux propres		62 916,6	60 292,1	61 545,0

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012 ⁽¹⁾	Exercice 2012 ⁽¹⁾
Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)		792,6	827,7	2025,9
Dotations nettes aux amortissements		991,7	913,7	1 877,0
Dotations (reprises) nettes aux provisions		13,2	15,2	102,9
Paielements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(17,5)	(29,3)	(1,3)
Résultat sur cessions		(11,1)	(21,7)	(24,0)
Variations de juste valeur des instruments financiers		0,4	(0,4)	(1,4)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(53,4)	(40,3)	(99,2)
Coûts d'emprunt immobilisés		(12,9)	(35,7)	(71,3)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	295,4	325,6	637,7
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		384,5	392,1	972,0
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2-3	2 382,9	2 346,9	5 418,5
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	16.1	(880,7)	(920,5)	(37,4)
Impôts payés		(690,5)	(511,0)	(978,6)
Intérêts financiers nets payés		(371,7)	(345,6)	(595,0)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		23,5	27,5	57,2
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	463,5	597,4	3 864,7
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(359,8)	(413,6)	(870,6)
Cession des immobilisations corporelles et incorporelles		61,7	55,7	128,5
Investissements opérationnels (nets de cessions)	2	(298,2)	(357,9)	(742,1)
Cash-flow opérationnel	2	165,3	239,5	3 122,6
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)		(363,4)	(581,8)	(1 123,5)
Créances financières (contrats de PPP et autres)		(35,2)	(16,3)	(16,1)
Investissements de développement (concessions et PPP)	2	(398,6)	(598,1)	(1 139,6)
Cash-flow libre (après investissements)	2	(233,3)	(358,6)	1 983,0
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)		(49,1)	(306,4)	(611,8)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		10,2	3,4	7,4
Incidence nette des variations de périmètre		3,7	16,9	6,3
Investissements financiers nets		(35,1)	(286,0)	(598,0)
Autres ⁽²⁾		(178,9)	(31,7)	(49,5)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(910,8)	(1 273,7)	(2 529,2)
Augmentations et réductions de capital		691,2	288,7	335,7
Opérations sur actions propres		(123,6)	(456,2)	(646,9)
Augmentations et réductions de capital des filiales souscrites par des tiers		-	(0,0)	(1,3)
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle) ⁽³⁾		(2,2)	(90,3)	(96,3)
Dividendes payés :	13.4			
- aux actionnaires de VINCI SA		(654,0)	(652,6)	(978,8)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(47,2)	(45,4)	(77,8)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme		1 932,2	1 434,0	1 624,3
Remboursements d'emprunts long terme		(763,9)	(1 998,4)	(2 539,2)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(1 193,5)	(453,7)	300,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(160,9)	(1 973,9)	(2 079,5)
Variation de la trésorerie nette	I+II+III	(608,2)	(2 650,3)	(744,0)
Trésorerie nette à l'ouverture		5 745,8	6 514,1	6 514,1
Autres variations ⁽⁴⁾		(24,6)	23,5	(24,3)
Trésorerie nette à la clôture	17	5 113,0	3 887,3	5 745,8
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		1 193,5	453,7	(300,9)
(Émission) remboursement des emprunts		(1 168,3)	564,4	914,9
Autres variations ⁽⁴⁾		136,7	(41,0)	217,1
Variation de l'endettement financier net		(470,9)	(1 649,7)	62,8
Endettement financier net en début de période		(12 526,8)	(12 589,6)	(12 589,6)
Endettement financier net en fin de période	17	(12 997,7)	(14 239,2)	(12 526,8)

(1) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

(2) Dont versement, fin février 2013, d'un acompte de 100 millions d'euros dans le cadre de l'acquisition des titres d'ANA.

(3) Correspondant principalement en 2012 à l'acquisition des minoritaires (19,83 %) d'Entrepose Contracting pour 102,4 millions d'euros suite à l'opération d'offre publique d'achat simplifiée suivie d'un retrait obligatoire de la cote.

(4) Autres variations intégrant au 2^e semestre 2012 l'impact du changement de méthode de consolidation de la société grecque Gefyra.

Variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres - part du Groupe											
(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres 31/12/2011 ^(*)	1 413,2	7 182,4	(1 097,5)	490,6	3 348,1	1 904,3	22,7	(519,8)	12 744,1	723,7	13 467,8
Résultat net de la période ^(*)						784,6			784,6	43,1	827,7
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées ^(*)							44,0	(134,8)	(90,8)	0,2	(90,6)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence ^(*)							4,1	(107,7)	(103,6)	(6,4)	(110,0)
Résultat global de la période ^(*)						784,6	48,1	(242,5)	590,3	36,9	627,1
Augmentation de capital	25,0	263,6							288,7		288,7
Réduction de capital											-
Opérations sur actions propres			(455,4)		(0,8)				(456,2)		(456,2)
Affectation du résultat et dividendes distribués					1 251,7	(1 904,3)			(652,6)	(45,4)	(698,0)
Paievements en actions (IFRS 2)					34,1				34,1	0,3	34,4
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle ^(**)					(85,2)		0,1		(85,1)	(24,1)	(109,3)
Variations de périmètre					(0,1)		0,1			2,0	2,0
Divers					(45,0)		0,5		(44,5)	(0,9)	(45,4)
Capitaux propres 30/06/2012 ^(*)	1 438,2	7 446,0	(1 552,9)	490,6	4 502,8	784,6	71,6	(762,3)	12 418,8	692,5	13 111,2
Résultat net de la période ^(*)						1 132,6			1 132,6	65,6	1 198,2
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées ^(*)							(13,7)	(46,5)	(60,2)	(2,5)	(62,7)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence ^(*)							(1,7)	(12,9)	(14,6)	(0,4)	(14,9)
Résultat global de la période ^(*)						1 132,6	(15,4)	(59,4)	1 057,8	62,8	1 120,5
Augmentation de capital	5,2	41,8							47,0		47,0
Réduction de capital										(1,4)	(1,4)
Opérations sur actions propres			(108,9)		(81,8)				(190,7)		(190,7)
Affectation du résultat et dividendes distribués					(326,2)				(326,2)	(32,5)	(358,6)
Paievements en actions (IFRS 2)					31,0				31,0	0,2	31,2
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(6,7)				(6,7)	(0,1)	(6,8)
Variations de périmètre					(2,6)		0,1	2,5		6,5	6,5
Divers					6,8		(0,6)	0,1	6,3	2,4	8,7
Capitaux propres 31/12/2012 ^(*)	1 443,4	7 487,9	(1 661,8)	490,6	4 123,4	1 917,2	55,6	(819,0)	13 037,3	730,3	13 767,6
Résultat net de la période						747,8			747,8	44,9	792,6
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées							(59,0)	15,5	(43,5)	(2,8)	(46,3)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence							(2,3)	53,1	50,8	4,3	55,1
Résultat global de la période						747,8	(61,3)	68,6	755,1	46,4	801,4
Augmentation de capital	53,6	637,6							691,2		691,2
Réduction de capital											
Opérations sur actions propres			(35,4)		(88,2)				(123,6)		(123,6)
Affectation du résultat et dividendes distribués					1 263,2	(1 917,2)			(654,0)	(47,2)	(701,2)
Paievements en actions (IFRS 2)					30,2				30,2	0,1	30,3
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(1,5)		(0,0)	-	(1,6)	(1,8)	(3,4)
Variations de périmètre					(0,1)		-	0,1		0,3	0,3
Divers					(60,8)		2,2	(0,2)	(58,7)	(18,1)	(76,9)
Capitaux propres 30/06/2013	1 497,0	8 125,5	(1 697,2)	490,6	5 266,1	747,8	(3,5)	(750,5)	13 675,9	709,9	14 385,9

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

(**) Correspondant principalement à l'acquisition des minoritaires d'Entrepose Contracting pour -79,7 millions d'euros pour la part Groupe suite à l'opération d'offre publique d'achat simplifiée suivie d'un retrait obligatoire de la cote.

Annexe aux comptes consolidés semestriels

A.	Saisonnalité de l'activité	23
B.	Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthode	23
C.	Acquisitions d'entreprises	32
D.	Informations sectorielles	33
1.	Chiffre d'affaires	33
2.	Autres informations sectorielles par pôle de métier	35
3.	Répartition des données de la branche concessions	39
E.	Notes relatives au compte de résultat	42
4.	Résultat opérationnel	42
5.	Charges et produits financiers	43
6.	Impôts sur les bénéfices	43
7.	Résultat par action	43
F.	Notes relatives au bilan	45
8.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	45
9.	Goodwill	46
10.	Immobilisations corporelles	47
11.	Participations dans les sociétés mises en équivalence	47
12.	Autres actifs financiers non courants	49
13.	Capitaux propres	49
14.	Paievements en actions	51
15.	Provisions non courantes	54
16.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	55
17.	Informations relatives à l'endettement financier net	57
18.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	60
19.	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	61
G.	Autres notes	63
20.	Transactions avec les parties liées	63
21.	Obligations contractuelles et engagements hors bilan donnés ou reçus	63
H.	Note sur les litiges	64
I.	Événement postérieur à la clôture	65
22.	Participation complémentaire dans ADP	65

A. Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison de conditions climatiques généralement moins favorables ;
- les sociétés de concessions autoroutières, dont le volume de trafic au 1^{er} semestre est inférieur à celui du 2^e semestre, en raison du niveau élevé de trafic des véhicules légers constaté durant la période estivale. Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre représentait entre 46 % et 47 % du chiffre d'affaires de l'année, selon les réseaux et les années.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1^{er} semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit aussi par une consommation de la trésorerie d'exploitation au cours du 1^{er} semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash-flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au 2^e semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés à la clôture de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du 1^{er} semestre sont provisionnées en totalité sur la période.

B. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthode

1. Principes généraux

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2013 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 juillet 2013. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, présentés dans le document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013.

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2013^(*).

Les principes comptables retenus au 30 juin 2013 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2012, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2013 (voir note B.1.1 « Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2013 »).

1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2013

Les impacts inhérents à l'application à compter du 1^{er} janvier 2013 des nouvelles dispositions de la norme IAS 19 sont décrits dans la note B.4 « Changement de méthode comptable : application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel ».

Les autres normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2013 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de VINCI au 30 juin 2013. Elles concernent principalement :

- IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur », voir note B.3.2 ;
- IAS 1 amendée « Présentation des autres éléments du résultat global » ;
- IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert » ;
- IFRS 7 amendée « Informations à fournir dans le cadre de compensations d'actifs et de passifs financiers » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2009-2011.

^(*) Disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

1.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non applicables au 30 juin 2013

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-après dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2013.

Normes sur les méthodes de consolidation :

- IFRS 10 « États financiers consolidés » ;
- IFRS 11 « Partenariats » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- IAS 27 révisée « États financiers individuels » ;
- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » ;
- Amendements à IFRS 10, 11 et 12 « Dispositions transitoires ».

Autres normes et interprétations :

- IFRS 9 « Instruments financiers, classification et évaluation » ;
- IAS 32 amendée « Compensation d'actifs et de passifs financiers » ;
- Modifications d'IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » ;
- IFRIC 21 « Droits ou taxes ».

VINCI réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes.

2. Méthodes de consolidation

2.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote permettant d'exercer le contrôle sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 %, mais sur lesquelles VINCI exerce un contrôle de fait, c'est-à-dire le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en obtenir des avantages, sont consolidées selon cette même méthode. Cela concerne principalement CFE, groupe de construction belge coté à la bourse de Bruxelles, détenu à 46,84 % par VINCI qui exerce un contrôle de fait au regard notamment de la dispersion de l'actionnariat de la société.

Les activités et les actifs contrôlés conjointement sont comptabilisés sur la base de la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges. Cela concerne principalement les activités de travaux réalisées en partenariat, sous forme de groupements ou de sociétés en participation, dans les métiers du contracting et de VINCI Immobilier.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ainsi que les co-entreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Pour la détermination du contrôle sur une entité, VINCI réalise également une analyse des instruments détenus par le Groupe ou des tiers, qui, en cas d'exercice, pourraient conduire le Groupe à obtenir ou perdre le contrôle de l'entité concernée.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

Évolution du périmètre de consolidation

(en nombre de sociétés)	30/06/2013			30/06/2012			31/12/2012		
	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger
Intégration globale	2003	1219	784	1943	1208	735	1995	1224	771
Mise en équivalence	364	60	304	347	61	286	355	58	297
Total	2367	1279	1088	2290	1269	1021	2350	1282	1068

VINCI n'a pas réalisé d'acquisition ou de cession significative au cours du 1^{er} semestre 2013.

2.2 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées, sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales contrôlées ;
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas d'un résultat réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

2.3 Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

2.4 Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change en résultant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits financiers et autres charges financières au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés en couverture d'investissement net dans les filiales étrangères sont enregistrés dans la rubrique écarts de conversion des capitaux propres.

2.5 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2004 et jusqu'au 31 décembre 2009 ont été comptabilisés selon les dispositions de la précédente version de la norme IFRS 3.

Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée. Cette norme a été appliquée de façon prospective. Elle a donc été sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

En application de cette norme révisée, le Groupe comptabilise à la juste valeur aux dates de prise de contrôle les actifs acquis et les passifs assumés identifiables. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. A compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est constatée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de *due diligence* et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

La valeur d'acquisition est affectée en comptabilisant les actifs acquis et les passifs assumés identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs ou des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente selon IFRS 5 qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du goodwill complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date de prise de contrôle, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est évaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat.

2.6 Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IAS 27 révisée, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une diminution du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les conséquences de la crise économique et financière en Europe, notamment sur la volatilité des marchés financiers, l'accès au financement et la croissance économique, rendent difficile l'appréhension des perspectives à moyen terme pour les entreprises. Ainsi, les comptes consolidés semestriels de l'exercice ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluations des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages au personnel (IAS 19) ;
- valorisation des instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

3.2 Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, de ses instruments dérivés, ses actifs financiers disponibles à la vente cotés, ses actifs financiers de gestion de trésorerie et les actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (instruments de dette et prêts et créances au coût amorti notamment) sont communiquées en annexe aux comptes consolidés semestriels en note F.19 « Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable ».

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale.

Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, si absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement et certains actifs financiers disponibles à la vente et emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi.
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés sur les marchés est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties.
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

3.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêts intermédiaires

3.3.1 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2013 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période.

3.3.2 Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2013 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2012. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues sur le 1^{er} semestre 2013 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

4. Changement de méthode comptable : application d'IAS 19 amendée « Avantages du personnel »

Le Groupe applique à compter du 1^{er} janvier 2013 les dispositions de la norme IAS 19 amendée « Avantages du personnel » qui introduit plusieurs modifications sur la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi, dont notamment :

- la reconnaissance au bilan consolidé de l'intégralité des avantages postérieurs à l'emploi accordés aux salariés du Groupe. L'option du corridor et la possibilité d'amortir en résultat le coût des services passés sur la durée moyenne d'acquisition des droits par les salariés sont supprimées ;
- les produits d'intérêts des actifs de couverture de régimes de retraite sont désormais calculés à partir du même taux que le taux d'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies ;
- la comptabilisation en résultat des impacts afférents aux modifications de régimes ;
- la reconnaissance des impacts de réestimation en autres éléments du résultat global : gains et pertes actuariels sur l'engagement, surperformance (sous-performance) des actifs du régime, c'est-à-dire l'écart entre le rendement effectif des actifs du régime et leur rémunération calculée sur la base du taux d'actualisation de la dette actuarielle, et variation de l'effet du plafonnement de l'actif. Ces impacts sont présentés dans l'état du résultat global consolidé.

La norme IAS 19 amendée « Avantages du personnel » étant d'application rétrospective, les impacts de ce changement de méthode comptable sur la période comparative 2012 et sur les bilans du 30 juin 2012 et du 31 décembre 2012 sont présentés ci-après.

4.1 Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2012 publié	Impacts IAS 19 amendée	1 ^{er} semestre 2012 retraité	Exercice 2012 publié	Impacts IAS 19 amendée	Exercice 2012 retraité
Chiffre d'affaires ^(*)	17 942,3		17 942,3	38 633,6		38 633,6
Chiffre d'affaires réalisé en France ^(*)	11 495,4		11 495,4	24 324,2		24 324,2
% du chiffre d'affaires ^(*)	64,1%		64,1%	63,0%		63,0%
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger ^(*)	6 446,9		6 446,9	14 309,4		14 309,4
% du chiffre d'affaires ^(*)	35,9%		35,9%	37,0%		37,0%
Résultat opérationnel sur activité	1 542,2	4,3	1 546,5	3 670,7	8,7	3 679,4
% du chiffre d'affaires ^(*)	8,6%		8,6%	9,5%		9,5%
Résultat opérationnel	1 521,4	4,4	1 525,9	3 651,0	8,9	3 659,9
Résultat net - part du Groupe	784,4	0,2	784,6	1 916,7	0,5	1 917,2
Résultat net dilué par action (en euros)	1,44		1,44	3,54		3,54
Dividende par action (en euros)	0,55 ^(**)		0,55 ^(**)	1,77		1,77
Capacité d'autofinancement	2 346,9		2 346,9	5 418,5		5 418,5
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(357,9)		(357,9)	(742,1)		(742,1)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(598,1)		(598,1)	(1 139,6)		(1 139,6)
Cash-flow libre (après investissements)	(358,6)		(358,6)	1 983,0		1 983,0
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	13 362,2	(251,0)	13 111,2	14 069,8	(302,2)	13 767,6
Endettement financier net	(14 239,2)		(14 239,2)	(12 526,8)		(12 526,8)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Acompte sur dividende.

4.2 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2012 publié	Impacts IAS 19 amendée	1 ^{er} semestre 2012 retraité	Exercice 2012 publié	Impacts IAS 19 amendée	Exercice 2012 retraité
Chiffre d'affaires^(*)	17 942,3		17 942,3	38 633,6		38 633,6
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	279,5		279,5	549,6		549,6
Chiffre d'affaires total	18 221,8		18 221,8	39 183,2		39 183,2
Produits des activités annexes	108,5		108,5	234,4		234,4
Charges opérationnelles	(16 788,1)	4,3	(16 783,8)	(35 746,9)	8,7	(35 738,3)
Résultat opérationnel sur activité	1 542,2	4,3	1 546,5	3 670,7	8,7	3 679,4
Paievements en actions (IFRS 2)	(48,6)		(48,6)	(94,3)		(94,3)
Pertes de valeur des goodwill	(1,0)		(1,0)	(7,5)		(7,5)
Résultat des sociétés mises en équivalence	28,9	0,1	29,0	82,1	0,2	82,3
Résultat opérationnel	1 521,4	4,4	1 525,9	3 651,0	8,9	3 659,9
Coût de l'endettement financier brut	(374,8)		(374,8)	(726,8)		(726,8)
Produits financiers des placements de trésorerie	49,2		49,2	89,1		89,1
Coût de l'endettement financier net	(325,6)		(325,6)	(637,7)		(637,7)
Autres produits financiers	69,1		69,1	111,6		111,6
Autres charges financières	(46,9)	(2,7)	(49,6)	(130,4)	(5,4)	(135,9)
Impôts sur les bénéfices	(390,7)	(1,4)	(392,1)	(969,2)	(2,8)	(972,0)
Résultat net des activités poursuivies	827,4	0,3	827,7	2 025,2	0,7	2 025,9
Résultat net d'impôt des activités abandonnées (arrêtées, cédées)						
Résultat net	827,4	0,3	827,7	2 025,2	0,7	2 025,9
Résultat net - part des intérêts minoritaires	43,0	0,1	43,1	108,5	0,2	108,7
Résultat net - part du Groupe	784,4	0,2	784,6	1 916,7	0,5	1 917,2
Résultat net par action - part du Groupe						
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	1,46		1,46	3,57		3,57
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	1,44		1,44	3,54		3,54

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Les impacts de la norme IAS 19 amendée sur le compte de résultat consolidé 2012 résultent principalement :

- de l'annulation en résultat opérationnel sur activité de l'amortissement des pertes et gains actuariels et du coût des services passés ;
- de la reconnaissance en résultat financier de produits d'intérêts sur actifs de régime recalculés sur la base du taux d'actualisation de l'engagement au titre des prestations définies. L'écart entre ce rendement nominal calculé et le rendement réel des actifs a été comptabilisé en autres éléments du résultat global.

4.3 Capitaux propres au 1^{er} janvier 2012

Capitaux propres - part du Groupe											
<i>(en millions d'euros)</i>	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto- détenus	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres 01/01/2012 publiés	1 413,2	7 182,4	(1 097,5)	490,6	3 493,9	1 904,3	22,7	(519,8)	12 889,9	725,4	13 615,3
Impacts IAS 19 amendée					(145,8)				(145,8)	(1,7)	(147,5)
Capitaux propres 01/01/2012 retraités	1 413,2	7 182,4	(1 097,5)	490,6	3 348,1	1 904,3	22,7	(519,8)	12 744,1	723,7	13 467,8

Les impacts de la norme IAS 19 amendée sur les capitaux propres du 1^{er} janvier 2012 résultent principalement de la reconnaissance des pertes actuarielles et du coût des services passés antérieurement non comptabilisés, nets d'impôts différés.

Les principaux impacts de la norme IAS 19 amendée sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2012 s'établissent comme suit :

- une hausse des provisions pour engagements de retraite et des impôts différés nets associés pour des montants de respectivement 148,5 millions d'euros et 53,8 millions d'euros ;
- une diminution des capitaux propres consolidés pour un montant de 147,5 millions d'euros et des actifs de régime pour un montant de 48,8 millions d'euros.

4.4 Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012 publié	Impacts IAS 19 amendée	30/06/2012 retraité	31/12/2012 publié	Impacts IAS 19 amendée	31/12/2012 retraité
Actifs non courants						
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	23 861,8		23 861,8	23 499,9		23 499,9
Goodwill	6 428,2		6 428,2	6 609,3		6 609,3
Autres immobilisations incorporelles	379,0		379,0	437,4		437,4
Immobilisations corporelles	4 536,5		4 536,5	4 746,2		4 746,2
Immeubles de placement	30,7		30,7	10,5		10,5
Participations dans les sociétés mises en équivalence	783,0	(3,9)	779,1	810,3	(3,9)	806,4
Autres actifs financiers non courants	1 618,6	(47,1)	1 571,5	1 715,4	(69,0)	1 646,4
Impôts différés actifs	179,9	23,6	203,5	202,7	27,2	229,9
Total actifs non courants	37 817,7	(27,3)	37 790,4	38 031,6	(45,7)	37 985,9
Actifs courants						
Stocks et travaux en cours	1 066,3		1 066,3	1 015,5		1 015,5
Clients et autres débiteurs	11 325,7		11 325,7	10 978,6		10 978,6
Autres actifs courants d'exploitation	4 388,7		4 388,7	4 505,5		4 505,5
Autres actifs courants hors exploitation	32,7		32,7	35,2		35,2
Actifs d'impôt exigible	87,8		87,8	87,1		87,1
Autres actifs financiers courants	383,5		383,5	421,1		421,1
Actifs financiers de gestion de trésorerie	254,5		254,5	179,2		179,2
Disponibilités et équivalents de trésorerie	4 962,6		4 962,6	6 336,9		6 336,9
Total actifs courants	22 501,8		22 501,8	23 559,1		23 559,1
Total actifs	60 319,5	(27,3)	60 292,1	61 590,7	(45,7)	61 545,0

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012 publié	Impacts IAS 19 amendée	30/06/2012 retraité	31/12/2012 publié	Impacts IAS 19 amendée	31/12/2012 retraité
Capitaux propres						
Capital social	1 438,2	-	1 438,2	1 443,4	-	1 443,4
Primes liées au capital	7 446,0	-	7 446,0	7 487,9	-	7 487,9
Titres autodétenus	(1 552,9)	-	(1 552,9)	(1 661,8)	-	(1 661,8)
Autres instruments de capitaux propres	490,6	-	490,6	490,6	-	490,6
Réserves consolidées	4 648,6	(145,8)	4 502,8	4 269,2	(145,8)	4 123,4
Réserves de conversion	71,6	-	71,6	57,2	(1,5)	55,6
Résultat net - part du Groupe	784,4	0,2	784,6	1 916,7	0,5	1 917,2
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	(661,0)	(101,2)	(762,3)	(668,8)	(150,2)	(819,0)
Capitaux propres - part du Groupe	12 665,6	(246,8)	12 418,8	13 334,4	(297,1)	13 037,3
Intérêts minoritaires	696,7	(4,2)	692,5	735,4	(5,1)	730,3
Total capitaux propres	13 362,2	(251,0)	13 111,2	14 069,8	(302,2)	13 767,6
Passifs non courants						
Provisions non courantes	1 707,5	278,1	1 985,6	1 796,5	318,0	2 114,5
Emprunts obligataires	9 459,1	-	9 459,1	9 615,3	-	9 615,3
Autres emprunts et dettes financières	8 069,9	-	8 069,9	6 938,5	-	6 938,5
Autres passifs non courants	106,5	-	106,5	131,5	-	131,5
Impôts différés passifs	2 073,2	(55,6)	2 017,6	2 080,4	(64,0)	2 016,4
Total passifs non courants	21 416,2	222,5	21 638,7	20 562,3	254,0	20 816,3
Passifs courants						
Provisions courantes	3 311,7	-	3 311,7	3 507,7	-	3 507,7
Fournisseurs	7 586,0	-	7 586,0	7 603,6	-	7 603,6
Autres passifs courants d'exploitation	10 971,1	-	10 971,1	11 306,3	-	11 306,3
Autres passifs courants hors exploitation	509,2	1,2	510,4	539,9	2,5	542,3
Passifs d'impôt exigible	208,2	-	208,2	361,3	-	361,3
Dettes financières courantes	2 954,8	-	2 954,8	3 640,0	-	3 640,0
Total passifs courants	25 541,0	1,2	25 542,3	26 958,7	2,5	26 961,1
Total passifs et capitaux propres	60 319,5	(27,3)	60 292,1	61 590,7	(45,7)	61 545,0

Les retraitements enregistrés au 30 juin et au 31 décembre 2012 sont principalement liés à la reconnaissance des pertes actuarielles et du coût des services passés antérieurement non comptabilisés.

4.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés

	1 ^{er} semestre 2012 publié	Impacts IAS 19 amendée	1 ^{er} semestre 2012 retraité	Exercice 2012 publié	Impacts IAS 19 amendée	Exercice 2012 retraité	
(en millions d'euros)							
Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)	827,4	0,3	827,7	2025,2	0,7	2025,9	
Dotations nettes aux amortissements	913,7	-	913,7	1877,0	-	1877,0	
Dotations (reprises) nettes aux provisions	16,8	(1,6)	15,2	106,1	(3,2)	102,9	
Paie­ments en actions (IFRS 2) et autres retraitements	(29,3)	-	(29,3)	(1,3)	-	(1,3)	
Résultat sur cessions	(21,7)	-	(21,7)	(24,0)	-	(24,0)	
Variations de juste valeur des instruments financiers	(0,4)	-	(0,4)	(1,4)	-	(1,4)	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées	(40,2)	(0,1)	(40,3)	(99,0)	(0,2)	(99,2)	
Coûts d'emprunt immobilisés	(35,7)	-	(35,7)	(71,3)	-	(71,3)	
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	325,6	-	325,6	637,7	-	637,7	
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	390,7	1,4	392,1	969,2	2,8	972,0	
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 346,9	-	2 346,9	5 418,5	-	5 418,5	
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	(920,5)	-	(920,5)	(37,4)	-	(37,4)	
Impôts payés	(511,0)	-	(511,0)	(978,6)	-	(978,6)	
Intérêts financiers nets payés	(345,6)	-	(345,6)	(595,0)	-	(595,0)	
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	27,5	-	27,5	57,2	-	57,2	
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	597,4	-	597,4	3 864,7	-	3 864,7
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(1 273,7)	-	(1 273,7)	(2 529,2)	-	(2 529,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(1 973,9)	-	(1 973,9)	(2 079,5)	-	(2 079,5)
Variation de la trésorerie nette	I+II+III	(2 650,3)	-	(2 650,3)	(744,0)	-	(744,0)
Trésorerie nette à la clôture		3 887,3	-	3 887,3	5 745,8	-	5 745,8
Variation de l'endettement financier net		(1 649,7)	-	(1 649,7)	62,8	-	62,8
Endettement financier net en fin de période		(14 239,2)	-	(14 239,2)	(12 526,8)	-	(12 526,8)

C. Acquisitions d'entreprises

1. Acquisition d'ANA

Le 21 février 2013, VINCI a signé, avec l'État portugais, le contrat d'acquisition des titres d'ANA, concessionnaire pour une durée de 50 ans des dix aéroports au Portugal situés sur le continent (Lisbonne, Porto, Faro, Beja), aux Açores (Ponta Delgada, Horta, Flores et Santa Maria) et à Madère (Funchal et Porto Santo).

ANA a géré plus de 30 millions de passagers en 2012, dont environ 80 % à l'international avec une croissance du trafic supérieure à 4 % en moyenne au cours des 10 dernières années. Les activités d'ANA recouvrent la gestion des plates-formes aéroportuaires et de leurs espaces commerciaux, ainsi que des services d'assistance au sol (« ground handling »). Le « hub » de Lisbonne constitue un atout important grâce à sa position stratégique sur des destinations à forte croissance (Brésil et Afrique lusophone).

Le 11 juin 2013, le Groupe a obtenu l'approbation des autorités européennes compétentes en matière de concurrence pour finaliser l'opération. La transaction avec l'État portugais sera finalisée au cours du second semestre 2013 et se traduira pour le Groupe par un paiement en numéraire des titres d'ANA pour un montant d'1,2 milliard d'euros (dont 100 millions d'euros d'acompte versés en février 2013). L'opération conduira également à une reprise de l'endettement financier net d'ANA pour un montant estimé à 1,8 milliard d'euros.

En 2012, le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net du groupe ANA se sont élevés respectivement à 455 millions d'euros, 81 millions d'euros et 53 millions d'euros.

2. Acquisitions de la période

En dehors de l'opération d'acquisition d'ANA en cours, VINCI n'a pas réalisé d'acquisition d'entreprise significative au cours du 1^{er} semestre 2013.

3. Acquisitions des périodes antérieures

Les principales acquisitions de l'exercice 2012 (GA Gruppe en Allemagne chez VINCI Energies, NAPC en Inde et Carmacks au Canada chez Eurovia, Geostock chez Entrepose Contracting), sont détaillées dans la note B « Acquisition d'entreprises » du document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, VINCI a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et à la détermination des impôts différés associés.

L'allocation des prix d'acquisition effectuée sur la base d'une juste valeur des actifs et passifs identifiables s'est traduite par la reconnaissance de goodwill pour des montants de 188,1 millions d'euros pour GA Gruppe, 57,5 millions d'euros pour NAPC, 20,8 millions d'euros pour Carmacks et 16,8 millions d'euros pour Geostock.

Les valeurs attribuées aux actifs et passifs identifiables aux dates de prise de contrôle n'ont pas fait l'objet d'ajustements significatifs au cours du 1^{er} semestre 2013.

D. Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée par pôle, conformément à l'organisation du Groupe.

Le Groupe est organisé en deux branches principales, concessions et contracting, auxquelles s'ajoute l'activité de VINCI Immobilier. Les branches concessions et contracting sont elles-mêmes divisées en pôles :

Branche concessions

- VINCI Autoroutes : concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute et Arcour).
- VINCI Concessions : VINCI Park, VINCI Airports, VINCI Stadium, autres infrastructures et équipements publics.

Branche contracting

- VINCI Energies : ingénierie et travaux électriques, technologies de l'information et de la communication, génie climatique, isolation et facility management.
- Eurovia : construction et maintenance d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, travaux d'aménagements urbains, travaux pour l'environnement, production de matériaux, démolition, recyclage et signalisation.
- VINCI Construction : conception et construction d'ouvrages de bâtiment et de génie civil, travaux hydrauliques, fondations, traitement des sols et génie civil spécialisé.

1. Chiffre d'affaires

1.1 Répartition du chiffre d'affaires par pôle

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012	Variation 1 ^{er} semestre 2013/2012	Exercice 2012
Concessions	2 577,3	2 541,8	1,4%	5 354,0
VINCI Autoroutes	2 112,1	2 066,1	2,2%	4 439,3
VINCI Concessions	465,2	475,7	(2,2%)	914,7
Contracting	16 128,6	15 310,4	5,3%	33 090,2
VINCI Energies	4 418,7	4 177,3	5,8%	9 016,6
Eurovia	3 602,5	3 831,8	(6,0%)	8 746,8
VINCI Construction	8 107,4	7 301,2	11,0%	15 326,8
VINCI Immobilier	359,9	357,7	0,6%	810,9
Éliminations intra-groupe	(354,6)	(267,6)	32,5%	(621,5)
Chiffre d'affaires (*)	18 711,3	17 942,3	4,3%	38 633,6
<i>Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires</i>	<i>172,0</i>	<i>279,5</i>	<i>(38,5%)</i>	<i>549,6</i>
<i>Chiffre d'affaires total</i>	<i>18 883,2</i>	<i>18 221,8</i>	<i>3,6%</i>	<i>39 183,2</i>

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

1.2 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2013	%	1 ^{er} semestre 2012	%	Exercice 2012	%
France	11 809,6	63,1%	11 495,4	64,1%	24 324,2	63,0%
Royaume-Uni	1 265,3	6,8%	1 100,9	6,1%	2 257,3	5,8%
Allemagne	1 101,1	5,9%	923,1	5,1%	2 374,2	6,1%
Europe centrale et orientale ^(*)	641,2	3,4%	910,2	5,1%	2 001,0	5,2%
Benelux	817,1	4,4%	794,6	4,4%	1 614,4	4,2%
Autres pays d'Europe	546,3	2,9%	502,4	2,8%	1 100,6	2,8%
Europe ^(**)	16 180,6	86,5%	15 726,5	87,7%	33 671,7	87,2%
<i>dont Union européenne</i>	<i>15 847,5</i>	<i>84,7%</i>	<i>15 392,5</i>	<i>85,8%</i>	<i>32 936,5</i>	<i>85,3%</i>
Amérique du Nord	528,5	2,8%	515,3	2,9%	1 332,9	3,5%
Amérique latine	265,3	1,4%	231,0	1,3%	499,3	1,3%
Afrique	883,4	4,7%	807,0	4,5%	1 695,0	4,4%
Asie Pacifique	853,4	4,6%	662,4	3,7%	1 434,7	3,7%
International hors Europe	2 530,6	13,5%	2 215,8	12,3%	4 961,9	12,8%
Chiffre d'affaires ^(***)	18 711,3	100,0%	17 942,3	100,0%	38 633,6	100,0%

() Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Serbie, Monténégro, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.*

*(**) Dont zone euro : 13 835 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013, 13 444 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 et 28 722 millions d'euros pour l'exercice 2012.*

*(***) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.*

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'établit à 6 901,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013, en augmentation de 7,1 % par rapport au 1^{er} semestre 2012. Il représente 36,9 % du chiffre d'affaires des filiales concessionnaires (35,9 % au 1^{er} semestre 2012).

2. Autres informations sectorielles par pôle de métier

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes de chaque pôle, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec les autres pôles. Les données de la colonne « Holdings et autres activités » comprennent VINCI Immobilier.

1^{er} semestre 2013

	Concessions			Contracting				Holdings et autres activités	Éliminations	Total
(en millions d'euros)	VINCI Autoroutes	VINCI Concessions	Total	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat										
Chiffre d'affaires ^(*)	2 112,1	465,2	2 577,3	4 418,7	3 602,5	8 107,4	16 128,6	359,9	(354,6)	18 711,3
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	229,1	24,4	253,5	-	-	-	-	-	(81,6) ^(**)	172,0
Chiffre d'affaires total	2 341,2	489,6	2 830,9	4 418,7	3 602,5	8 107,4	16 128,6	359,9	(436,2)	18 883,2
Résultat opérationnel sur activité	891,3	105,3	996,7	234,8	(82,4)	306,5	458,9	31,5	-	1 487,0
% du chiffre d'affaires ^(*)	42,2%	22,6%	38,7%	5,3%	(2,3%)	3,8%	2,8%			7,9%
Résultat opérationnel	888,9	108,8	997,6	224,0	(87,1)	321,8	458,8	27,9	-	1 484,4
% du chiffre d'affaires ^(*)	42,1%	23,4%	38,7%	5,1%	(2,4%)	4,0%	2,8%			7,9%
Tableau des flux de trésorerie										
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 473,6	154,1	1 627,7	246,9	19,5	463,7	730,2	25,0	-	2 382,9
% du chiffre d'affaires ^(*)	69,8%	33,1%	63,2%	5,6%	0,5%	5,7%	4,5%			12,7%
Rappel : dotations nettes aux amortissements	592,6	49,4	642,0	48,2	123,7	176,3	348,1	1,6	-	991,7
Rappel : dotations nettes aux provisions	7,9	2,4	10,4	(4,6)	(3,1)	16,4	8,7	(5,8)	-	13,2
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(16,7)	(14,7)	(31,4)	(43,0)	(88,4)	(135,1)	(266,5)	(0,3)	-	(298,2)
Cash-flow opérationnel	787,7	78,3	866,0	(97,4)	(362,3)	(282,6)	(742,2)	41,5	-	165,3
Investissements de développement (concessions et PPP)	(347,9)	(13,9)	(361,8)	(2,5)	-	(34,3)	(36,8)	-	-	(398,6)
Cash-flow libre (après investissements)	439,8	64,4	504,2	(99,9)	(362,3)	(316,9)	(779,0)	41,5	-	(233,3)
Bilan										
Capitaux engagés	23 046,6	1 973,9	25 020,5	2 478,7	1 670,0	240,9	4 389,6	171,7	-	29 581,8
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	15,5	102,3	117,7	9,0	103,9	586,2	699,0	27,5	-	844,2
Excédent (endettement) financier net	(16 090,7)	(1 498,4)	(17 589,1)	(288,5)	(482,2)	1 657,6	887,0	3 704,5	-	(12 997,7)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

1^{er} semestre 2012

	Concessions			Contracting				Holdings et autres activités	Éliminations	Total
(en millions d'euros)	VINCI Autoroutes	VINCI Concessions	Total	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat										
Chiffre d'affaires ^(*)	2 066,1	475,7	2 541,8	4 177,3	3 831,8	7 301,2	15 310,4	357,7	(267,6)	17 942,3
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	416,4	27,1	443,5						(164,0) ^(***)	279,5
Chiffre d'affaires total	2 482,6	502,8	2 985,3	4 177,3	3 831,8	7 301,2	15 310,4	357,7	(431,6)	18 221,8
Résultat opérationnel sur activité ^(**)	899,5	91,4	991,0	230,2	(13,5)	284,9	501,5	54,1		1 546,5
% du chiffre d'affaires ^(*)	43,5%	19,2%	39,0%	5,5%	(0,4%)	3,9%	3,3%			8,6%
Résultat opérationnel ^(**)	897,8	94,4	992,2	216,7	(20,0)	286,9	483,6	50,0		1 525,9
% du chiffre d'affaires ^(*)	43,5%	19,8%	39,0%	5,2%	(0,5%)	3,9%	3,2%			8,5%
Tableau des flux de trésorerie										
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 423,6	157,2	1 580,7	239,6	85,6	396,5	721,7	44,5		2 346,9
% du chiffre d'affaires ^(*)	68,9%	33,0%	62,2%	5,7%	2,2%	5,4%	4,7%			13,1%
Rappel : dotations nettes aux amortissements	538,4	55,2	593,7	40,0	123,5	153,6	317,1	2,9		913,7
Rappel : dotations nettes aux provisions ^(**)	13,7	11,3	25,0	(2,5)	5,6	2,0	5,0	(14,8)		15,2
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(13,4)	(12,6)	(26,0)	(37,1)	(87,4)	(207,5)	(332,0)	0,2		(357,9)
Cash-flow opérationnel	681,2	90,1	771,2	(154,8)	(461,7)	(108,8)	(725,2)	193,5		239,5
Investissements de développement (concessions et PPP)	(544,1)	(39,1)	(583,2)	2,6		(17,5)	(14,9)			(598,1)
Cash-flow libre (après investissements)	137,1	51,0	188,0	(152,1)	(461,7)	(126,3)	(740,1)	193,5		(358,6)
Bilan										
Capitaux engagés ^(**)	23 227,6	2 224,8	25 452,5	2 233,3	1 749,2	(50,1)	3 932,4	119,5		29 504,4
dont participations dans les sociétés mises en équivalence ^(**)	14,7	104,8	119,5	8,5	101,4	530,6	640,6	19,0		779,1
Excédent (endettement) financier net	(17 090,1)	(1 766,4)	(18 856,5)	(216,9)	(587,1)	1 886,8	1 082,8	3 534,5		(14 239,2)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

(*** Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

Exercice 2012

	Concessions			Contracting				Holdings et autres activités	Éliminations	Total
(en millions d'euros)	VINCI Autoroutes	VINCI Concessions	Total	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat										
Chiffre d'affaires ^(*)	4 439,3	914,7	5 354,0	9 016,6	8 746,8	15 326,8	33 090,2	810,9	(621,5)	38 633,6
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	778,2	74,1	852,2						(302,6) ^(***)	549,6
Chiffre d'affaires total	5 217,5	988,8	6 206,2	9 016,6	8 746,8	15 326,8	33 090,2	810,9	(924,2)	39 183,2
Résultat opérationnel sur activité ^(**)	2 015,4	139,2	2 154,6	502,5	278,5	630,7	1 411,7	113,1		3 679,4
% du chiffre d'affaires ^(*)	45,4%	15,2%	40,2%	5,6%	3,2%	4,1%	4,3%			9,5%
Résultat opérationnel ^(**)	2 011,3	136,9	2 148,2	476,9	277,2	650,1	1 404,1	107,5		3 659,9
% du chiffre d'affaires ^(*)	45,3%	15,0%	40,1%	5,3%	3,2%	4,2%	4,2%			9,5%
Tableau des flux de trésorerie										
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	3 087,2	284,8	3 371,9	531,7	467,0	876,3	1 875,0	171,6		5 418,5
% du chiffre d'affaires ^(*)	69,5%	31,1%	63,0%	5,9%	5,3%	5,7%	5,7%			14,0%
Rappel : dotations nettes aux amortissements	1 096,3	109,7	1 206,0	87,0	256,2	322,9	666,0	5,0		1 877,0
Rappel : dotations nettes aux provisions ^(**)	32,8	48,4	81,2	7,7	4,5	29,4	41,6	(19,9)		102,9
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(27,5)	(26,7)	(54,1)	(86,4)	(219,3)	(404,4)	(710,1)	22,1		(742,1)
Cash-flow opérationnel	1 744,3	222,2	1 966,5	316,5	(1,0)	437,1	752,6	403,5		3 122,6
Investissements de développement (concessions et PPP)	(1 046,0)	(79,1)	(1 125,1)	2,4		(16,8)	(14,5)			(1 139,6)
Cash-flow libre (après investissements)	698,3	143,1	841,4	318,9	(1,0)	420,3	738,2	403,5		1 983,0
Bilan										
Capitaux engagés ^(**)	23 193,2	1 895,5	25 088,7	2 255,8	1 449,3	(315,7)	3 389,4	129,5		28 607,6
dont participations dans les sociétés mises en équivalence ^(**)	15,3	102,8	118,1	8,7	107,5	553,1	669,2	19,0		806,4
Excédent (endettement) financier net	(16 616,7)	(1 440,9)	(18 057,5)	(47,4)	(135,9)	2 278,1	2 094,8	3 435,9		(12 526,8)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

(*** Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers

Les capitaux engagés correspondent aux actifs non courants diminués du besoin en fonds de roulement, y compris provisions courantes (voir note F.16 « Besoin en fonds de roulement et provisions courantes ») et de l'impôt exigible.

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2013	30/06/2012 ^(*)	31/12/2012 ^(*)
Capitaux engagés - actifs				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé		23 244,8	23 861,8	23 499,9
- Impôts différés sur écarts d'évaluation ASF		(1 716,8)	(1 800,9)	(1 763,1)
Goodwill brut	9	6 669,8	6 506,7	6 681,6
Autres immobilisations incorporelles		434,1	379,0	437,4
Immobilisations corporelles		4 602,9	4 536,5	4 746,2
Immeubles de placement		10,2	30,7	10,5
Participations dans les sociétés mises en équivalence		844,2	779,1	806,4
Autres actifs financiers non courants	12	1 667,6	1 571,5	1 646,4
- Prêts et créances collatéralisés (à plus d'un an)		(2,0)	(1,8)	(2,3)
- Dérivés actifs non courants	12	(657,7)	(672,0)	(756,1)
Stocks et travaux en cours		1 065,3	1 066,3	1 015,5
Clients et autres débiteurs		11 603,3	11 325,7	10 978,6
Autres actifs courants d'exploitation		4 731,7	4 388,7	4 505,5
Autres actifs courants hors exploitation		30,4	32,7	35,2
Actifs d'impôt exigible		128,4	87,8	87,1
Total capitaux engagés - actifs		52 656,1	52 091,8	51 928,8
Capitaux engagés - passifs				
Provisions courantes		(3 407,1)	(3 311,7)	(3 507,7)
Fournisseurs		(7 550,6)	(7 586,0)	(7 603,6)
Autres passifs courants d'exploitation		(11 458,7)	(10 971,1)	(11 306,3)
Autres passifs courants hors exploitation		(454,4)	(510,4)	(542,3)
Passifs d'impôt exigible		(203,5)	(208,2)	(361,3)
Total capitaux engagés - passifs		(23 074,3)	(22 587,4)	(23 321,2)
Total capitaux engagés		29 581,8	29 504,4	28 607,6

^(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

3. Répartition des données de la branche concessions

1^{er} semestre 2013

(en millions d'euros)	VINCI	dont		VINCI	dont	Total
	Autoroutes	ASF/Escota	Cofiroute	Concessions	VINCI Park	
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires ^(*)	2 112,1	1 519,4	572,2	465,2	300,9	2 577,3
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	229,1	177,6	49,1	24,4	4,8	253,5
Chiffre d'affaires total	2 341,2	1 697,0	621,3	489,6	305,6	2 830,9
Résultat opérationnel sur activité	891,3	599,7	282,1	105,3	65,0	996,7
% du chiffre d'affaires ^(*)	42,2%	39,5%	49,3%	22,6%	21,6%	38,7%
Résultat opérationnel	888,9	598,3	281,1	108,8	66,1	997,6
% du chiffre d'affaires ^(*)	42,1%	39,4%	49,1%	23,4%	22,0%	38,7%
Tableau des flux de trésorerie						
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 473,6	1 053,6	406,5	154,1	99,6	1 627,7
% du chiffre d'affaires ^(*)	69,8%	69,3%	71,0%	33,1%	33,1%	63,2%
Rappel : dotations nettes aux amortissements	592,6	461,1	127,6	49,4	35,9	642,0
Rappel : dotations nettes aux provisions	7,9	5,0	2,8	2,4	(1,2)	10,4
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(16,7)	(6,4)	(8,9)	(14,7)	(11,5)	(31,4)
Cash-flow opérationnel	787,7	596,0	221,6	78,3	61,1	866,0
Investissements de développement (concessions et PPP)	(347,9)	(282,8)	(62,6)	(13,9)	(3,2)	(361,8)
Cash-flow libre (après investissements)	439,8	313,2	159,0	64,4	57,9	504,2
Bilan						
Capitaux engagés	23 046,6	17 176,0	5 191,4	1 973,9	1 230,4	25 020,5
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	15,5	15,5	(0,0)	102,3	37,7	117,7
Excédent (endettement) financier net	(16 090,7)	(11 264,2)	(2 864,8)	(1 498,4)	(675,6)	(17 589,1)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

1^{er} semestre 2012

(en millions d'euros)	VINCI	dont		VINCI	dont	Total
	Autoroutes	ASF/Escota	Cofiroute	Concessions	VINCI Park	
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires ^(*)	2 066,1	1 482,8	565,6	475,7	307,1	2 541,8
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	416,4	338,7	76,1	27,1	5,8	443,5
Chiffre d'affaires total	2 482,6	1 821,5	641,7	502,8	312,8	2 985,3
Résultat opérationnel sur activité ^(**)	899,5	613,1	277,7	91,4	56,9	991,0
% du chiffre d'affaires ^(*)	43,5%	41,3%	49,1%	19,2%	18,5%	39,0%
Résultat opérationnel ^(**)	897,8	612,5	276,6	94,4	57,4	992,2
% du chiffre d'affaires ^(*)	43,5%	41,3%	48,9%	19,8%	18,7%	39,0%
Tableau des flux de trésorerie						
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 423,6	1 014,3	396,9	157,2	102,1	1 580,7
% du chiffre d'affaires ^(*)	68,9%	68,4%	70,2%	33,0%	33,2%	62,2%
Rappel : dotations nettes aux amortissements	538,4	411,7	123,2	55,2	37,1	593,7
Rappel : dotations nettes aux provisions ^(**)	13,7	9,0	4,7	11,3	9,6	25,0
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(13,4)	(10,9)	(0,9)	(12,6)	(8,6)	(26,0)
Cash-flow opérationnel	681,2	503,6	220,1	90,1	55,3	771,2
Investissements de développement (concessions et PPP)	(544,1)	(440,9)	(101,6)	(39,1)	(22,0)	(583,2)
Cash-flow libre (après investissements)	137,1	62,7	118,6	51,0	33,4	188,0
Bilan						
Capitaux engagés ^(**)	23 227,6	17 228,8	5 306,2	2 224,8	1 260,2	25 452,5
dont participations dans les sociétés mises en équivalence ^(**)	14,7	14,7	-	104,8	42,7	119,5
Excédent (endettement) financier net	(17 090,1)	(11 322,7)	(2 978,4)	(1 766,4)	(747,8)	(18 856,5)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

Exercice 2012

(en millions d'euros)	VINCI Autoroutes	dont ASF/Escota Cofiroute		VINCI Concessions	dont VINCI Park	Total
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires ^(*)	4 439,3	3 191,3	1 208,2	914,7	614,6	5 354,0
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	778,2	647,5	128,0	74,1	19,1	852,2
Chiffre d'affaires total	5 217,5	3 838,8	1 336,2	988,8	633,8	6 206,2
Résultat opérationnel sur activité ^(**)	2 015,4	1 387,8	609,1	139,2	114,0	2 154,6
% du chiffre d'affaires ^(*)	45,4%	43,5%	50,4%	15,2%	18,5%	40,2%
Résultat opérationnel ^(**)	2 011,3	1 386,1	606,7	136,9	110,8	2 148,2
% du chiffre d'affaires ^(*)	45,3%	43,4%	50,2%	15,0%	18,0%	40,1%
Tableau des flux de trésorerie						
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	3 087,2	2 206,7	855,9	284,8	210,1	3 371,9
% du chiffre d'affaires ^(*)	69,5%	69,1%	70,8%	31,1%	34,2%	63,0%
Rappel : dotations nettes aux amortissements	1 096,3	837,0	252,1	109,7	75,7	1 206,0
Rappel : dotations nettes aux provisions ^(**)	32,8	20,8	11,9	48,4	29,5	81,2
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(27,5)	(23,1)	(4,3)	(26,7)	(18,7)	(54,1)
Cash-flow opérationnel	1 744,3	1 266,6	547,2	222,2	121,9	1 966,5
Investissements de développement (concessions et PPP)	(1 046,0)	(861,2)	(182,1)	(79,1)	(45,9)	(1 125,1)
Cash-flow libre (après investissements)	698,3	405,4	365,1	143,1	76,0	841,4
Bilan						
Capitaux engagés ^(**)	23 193,2	17 269,5	5 237,1	1 895,5	1 242,5	25 088,7
dont participations dans les sociétés mises en équivalence ^(**)	15,3	15,3	-	102,8	40,2	118,1
Excédent (endettement) financier net	(16 616,7)	(11 149,4)	(2 876,9)	(1 440,9)	(730,2)	(18 057,5)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

E. Notes relatives au compte de résultat

4. Résultat opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012 ^(*)	Exercice 2012 ^(*)
Chiffre d'affaires ^(**)	18 711,3	17 942,3	38 633,6
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	172,0	279,5	549,6
Chiffre d'affaires total	18 883,2	18 221,8	39 183,2
Produits des activités annexes	118,2	108,5	234,4
Achats consommés	(4 479,7)	(4 416,3)	(9 432,5)
Services extérieurs	(2 574,9)	(2 412,6)	(5 103,9)
Personnel intérimaire	(460,3)	(461,6)	(993,5)
Sous-traitance et charges de construction des sociétés concessionnaires	(3 848,3)	(3 671,3)	(8 013,9)
Impôts et taxes	(500,3)	(505,8)	(1 052,4)
Charges de personnel	(4 792,4)	(4 571,8)	(9 272,0)
Autres produits et charges opérationnels	27,3	24,7	38,8
Dotations aux amortissements	(991,7)	(913,7)	(1 877,0)
Dotations nettes aux provisions	106,0	144,5	(31,8)
Charges opérationnelles	(17 514,4)	(16 783,8)	(35 738,3)
Résultat opérationnel sur activité	1 487,0	1 546,5	3 679,4
% du chiffre d'affaires ^(**)	7,9%	8,6%	9,5%
Paievements en actions (IFRS 2)	(43,2)	(48,6)	(94,3)
Pertes de valeur des goodwill	(0,7)	(1,0)	(7,5)
Résultat des sociétés mises en équivalence	41,3	29,0	82,3
Résultat opérationnel	1 484,4	1 525,9	3 659,9
% du chiffre d'affaires ^(**)	7,9%	8,5%	9,5%

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

(**) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Le résultat opérationnel sur activité correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), des pertes de valeur des goodwill et de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence.

5. Charges et produits financiers

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} semestre 2012 ^(*)	Exercice 2012 ^(*)
Coût de l'endettement financier brut	(334,4)	(374,8)	(726,8)
Produits financiers des placements de trésorerie	39,1	49,2	89,1
Coût de l'endettement financier net	(295,4)	(325,6)	(637,7)
Autres produits financiers	36,7	69,1	111,6
Autres charges financières	(48,5)	(49,6)	(135,9)
Autres charges et produits financiers	(11,8)	19,6	(24,3)

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

Au 1^{er} semestre 2013, le coût de l'endettement financier net s'élève à 295,4 millions d'euros, en diminution de 30,2 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2012 (325,6 millions d'euros).

Cette amélioration s'explique par la baisse du coût de l'endettement financier brut (+40,4 millions d'euros), liée notamment à la baisse du taux moyen des dettes à taux variables et des taux variables capés.

Les produits des placements de trésorerie sont en repli au 1^{er} semestre 2013 (-10,1 millions d'euros), en raison de la baisse des taux courts.

Les autres produits financiers intègrent les coûts d'emprunts incorporés au coût des immobilisations en cours de construction qui s'élèvent à 12,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 (dont 12,3 millions d'euros pour le groupe ASF), à comparer à 35,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (dont 35,0 millions d'euros pour le groupe ASF). La diminution observée sur le 1^{er} semestre 2013 s'explique principalement par l'achèvement et la mise en service, le 21 janvier 2013, de la nouvelle section Balbigny – La Tour de Salvagny de l'autoroute A89.

Les autres charges financières comprennent les coûts d'actualisation des actifs et passifs significatifs à plus d'un an pour un montant de -30,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 (-42,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

Ces coûts d'actualisation portent pour l'essentiel sur les provisions pour engagements de retraite pour -22,7 millions d'euros (-25,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012) et sur les provisions pour obligations de maintien en l'état d'ouvrages concédés pour -7,3 millions d'euros (-15,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

6. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 384,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 (392,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

Le taux effectif d'impôt, hors part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence, est de 33,9 % au 1^{er} semestre 2013 (32,9 % au 1^{er} semestre 2012). L'augmentation du taux effectif d'impôt provient notamment de l'impact au 1^{er} semestre 2013 des mesures fiscales adoptées en France au cours du 2^e semestre 2012, en particulier la contribution additionnelle de 3 % sur les revenus distribués et la limitation de la déductibilité des charges financières.

Ce taux est inférieur au taux d'impôt théorique en vigueur en France de 36,1 % (taux d'imposition de droit commun majoré de la contribution exceptionnelle de 5 % applicable en 2013 et 2012), du fait principalement de l'imposition à un taux inférieur des résultats de certaines filiales à l'étranger.

7. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions autodétenues.

Le résultat dilué par action prend en compte le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs (options de souscription ou d'achat d'actions, actions de performance notamment). Par ailleurs, le résultat est corrigé, le cas échéant, des variations de produits et charges enregistrées directement en capitaux propres résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs.

La dilution résultant de l'exercice d'options de souscription et d'achat d'actions ou d'actions de performance est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33. Conformément à cette norme, les plans dont le cours de l'action est supérieur au cours moyen de l'exercice sont exclus du résultat net par action dilué.

Les tableaux ci-dessous indiquent le passage du résultat par action avant dilution au résultat net dilué par action :

1^{er} semestre 2013	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre moyen d'actions	Résultat par action (en euros)
Total actions		583 428 612	
Actions autodétenues		(42 218 554)	
Résultat net par action avant dilution	747,8	541 210 058	1,38
Options de souscription		863 980	
Plan d'épargne Groupe		310 906	
Actions de performance		2 386 464	
Résultat net dilué par action	747,8	544 771 408	1,37

1^{er} semestre 2012 ^(*)	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre moyen d'actions	Résultat par action (en euros)
Total actions		568 364 382	
Actions autodétenues		(29 808 302)	
Résultat net par action avant dilution	784,6	538 556 080	1,46
Options de souscription		1 805 924	
Plan d'épargne Groupe		646 903	
Actions de performance		3 605 547	
Résultat net dilué par action	784,6	544 614 454	1,44

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

Exercice 2012 ^(*)	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre moyen d'actions	Résultat par action (en euros)
Total actions		572 222 439	
Actions autodétenues		(35 420 639)	
Résultat net par action avant dilution	1 917,2	536 801 800	3,57
Options de souscription		1 577 775	
Plan d'épargne Groupe		441 409	
Actions de performance		2 945 869	
Résultat net dilué par action	1 917,2	541 766 853	3,54

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

F. Notes relatives au bilan

8. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	VINCI Autoroutes	VINCI Park	Autres infrastructures	Total concessions	Autres concessions	Total
Valeur brute						
Au 01/01/2012	28 306,6	1 160,6	799,4	30 266,6	4,0	30 270,5
Acquisitions de la période ^(*)	848,0	19,7	55,0	922,7		922,7
Sorties de la période	(1,8)	(21,6)	(3,3)	(26,7)		(26,7)
Écarts de conversion		1,7	(3,8)	(2,1)		(2,1)
Autres mouvements	13,4	(38,9)	(422,1)	(447,6)		(447,6)
	29 166,2	1 121,5	425,1	30 712,8	4,0	30 716,8
Subventions reçues	(2,1)		(20,3)	(22,4)		(22,4)
Au 31/12/2012	29 164,1	1 121,5	404,8	30 690,4	4,0	30 694,3
Acquisitions de la période ^(*)	241,4	4,9	19,9	266,2	-	266,2
Sorties de la période	(0,1)	(9,3)	(1,4)	(10,8)	-	(10,8)
Écarts de conversion	-	(1,6)	1,6	-	-	-
Autres mouvements	40,9	14,4	0,9	56,1	-	56,1
	29 446,3	1 129,9	425,8	31 001,9	4,0	31 005,9
Subventions reçues	(8,5)	-	(9,8)	(18,3)	-	(18,3)
Au 30/06/2013	29 437,8	1 129,9	416,0	30 983,6	4,0	30 987,6
Amortissements et pertes de valeur						
Au 01/01/2012	(5 479,1)	(577,2)	(289,5)	(6 345,8)	(3,3)	(6 349,1)
Amortissements de la période	(946,6)	(33,9)	(29,7)	(1 010,2)	(0,2)	(1 010,4)
Pertes de valeur		(7,9)	(12,1)	(20,1)		(20,1)
Reprises de pertes de valeur		2,3	-	2,3		2,3
Sorties de la période	1,1	17,6	0,5	19,2		19,2
Écarts de conversion		(0,6)	1,5	0,8		0,8
Autres mouvements		16,0	146,8	162,7		162,7
Au 31/12/2012	(6 424,5)	(583,9)	(182,5)	(7 191,0)	(3,4)	(7 194,4)
Amortissements de la période	(516,5)	(16,6)	(11,8)	(544,9)	(0,1)	(545,0)
Pertes de valeur	-	(0,1)	(1,1)	(1,2)	-	(1,2)
Reprises de pertes de valeur	-	0,1	0,2	0,3	-	0,3
Sorties de la période	-	7,7	-	7,7	-	7,7
Écarts de conversion	-	0,5	(0,6)	(0,2)	-	(0,2)
Autres mouvements	(6,8)	(3,2)	-	(10,0)	(0,0)	(10,0)
Au 30/06/2013	(6 947,9)	(595,5)	(195,8)	(7 739,2)	(3,5)	(7 742,8)
Valeur nette						
Au 01/01/2012	22 827,5	583,4	509,9	23 920,8	0,7	23 921,5
Au 31/12/2012	22 739,5	537,6	222,3	23 499,4	0,5	23 499,9
Au 30/06/2013	22 489,9	534,3	220,2	23 244,4	0,4	23 244,8

(*) Y compris coûts d'emprunts immobilisés.

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 955,2 millions d'euros au 30 juin 2013 (2 178,6 millions d'euros au 31 décembre 2012). Celles-ci portent pour l'essentiel sur les filiales de VINCI Autoroutes (913,6 millions d'euros, dont 362,1 millions d'euros pour ASF, 450,6 millions d'euros pour Escota et 100,8 millions d'euros pour Cofiroute). La réduction des immobilisations en cours provient principalement de la mise en service, le 21 janvier 2013, de la nouvelle section Balbigny - La Tour de Salvagny, de l'autoroute A89 qui relie Bordeaux à Lyon.

Les investissements, hors coûts d'emprunts immobilisés, s'élèvent à 253,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2013 (441,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012). Ils comprennent les investissements réalisés par Cofiroute pour un montant de 49,1 millions d'euros (76,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012) et par le groupe ASF pour un montant de 177,6 millions d'euros (338,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP relevant du modèle incorporel et du modèle mixte sont décrites en note F « Note sur les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP » du document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013. Les engagements rattachés à ces contrats sont mentionnés en note F.25.2 « Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel » du document de référence 2012.

9. Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012
Valeur nette à l'ouverture	6 609,3	6 263,8
Goodwill constatés au cours de la période	20,3	335,9
Pertes de valeur	(0,7)	(7,5)
Écarts de conversion	(34,1)	10,2
Sorties de périmètre	-	(0,0)
Autres mouvements	3,4	6,9
Valeur nette à la clôture	6 598,1	6 609,3

Les principaux goodwill au 30 juin 2013 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013			31/12/2012
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
ASF/Escota	1 934,7	-	1 934,7	1 934,7
Energies France	1 776,1	-	1 776,1	1 768,5
VINCI Facilities	563,1	-	563,1	563,1
Energies Allemagne	344,1	-	344,1	335,0
VINCI Park (ex. Sogeparc et Finec)	343,3	-	343,3	343,3
Entrepose Contracting	200,9	-	200,9	200,9
Soletanche Bachy	170,7	-	170,7	170,7
Energies Benelux	138,7	-	138,7	138,7
Nuvia	132,5	-	132,5	139,1
ETF - Eurovia Travaux Ferroviaires	107,6	-	107,6	107,6
Energies Suisse	105,1	-	105,1	107,2
Taylor Woodrow Construction UK	89,2	-	89,2	93,7
Autres goodwill	763,9	(71,7)	692,1	706,8
Total	6 669,8	(71,7)	6 598,1	6 609,3

Le Groupe n'a pas identifié d'indices de perte de valeur des goodwill au 30 juin 2013.

10. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions	Matériels, installations techniques et agencements	Total
Valeur brute					
Au 31/12/2012	3 329,2	877,3	1 378,4	6 580,0	12 164,8
Au 30/06/2013	3 350,8	864,9	1 379,5	6 588,0	12 183,2
Amortissements et pertes de valeur					
Au 31/12/2012	(1 900,3)	(244,4)	(648,3)	(4 625,7)	(7 418,6)
Au 30/06/2013	(1 952,3)	(247,3)	(662,2)	(4 718,4)	(7 580,3)
Valeur nette					
Au 31/12/2012	1 428,9	632,9	730,1	1 954,3	4 746,2
Au 30/06/2013	1 398,5	617,5	717,2	1 869,6	4 602,9

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 494 millions d'euros au 30 juin 2013 (521,6 millions d'euros au 31 décembre 2012).

La valeur nette des immobilisations en location-financement s'élève à 117,2 millions d'euros au 30 juin 2013 (129,8 millions d'euros au 31 décembre 2012). Elle concerne principalement des matériels et installations techniques destinés à l'exploitation. Les dettes rattachées aux paiements relatifs à ces immobilisations sont présentées dans la note F.17.1 « Détail des dettes financières à long terme ».

11. Participations dans les sociétés mises en équivalence

11.1 Variation au cours de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2012 ^(*)
Valeur des titres en début d'exercice	806,4	744,9
<i>dont contracting</i>	<i>669,2</i>	<i>613,8</i>
<i>dont concessions</i>	<i>118,1</i>	<i>119,7</i>
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	11,3	25,8
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	41,3	82,3
<i>dont contracting</i>	<i>37,2</i>	<i>79,7</i>
<i>dont concessions</i>	<i>5,4</i>	<i>3,5</i>
Dividendes distribués	(23,5)	(57,2)
Variations de périmètre, écarts de conversion et gains et pertes actuariels	3,7	13,1
Variations nettes de juste valeur sur instruments financiers (après impôt)	57,9	(129,1)
Reclassements ^(**)	(53,0)	126,7
Valeur des titres en fin d'exercice	844,2	806,4
<i>dont contracting</i>	<i>699,0</i>	<i>669,2</i>
<i>dont concessions</i>	<i>117,7</i>	<i>118,1</i>

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

(**) Reclassements correspondant à la quote-part de titres mis en équivalence présentant une situation nette négative portés pour l'essentiel en autres provisions non courantes (voir note F.15.2 « Autres provisions non courantes »).

Les variations nettes de juste valeur des instruments financiers concernent pour l'essentiel des opérations de couverture de taux d'intérêt sur les projets en concession ou en partenariat public-privé.

11.2 Informations financières sur les sociétés mises en équivalence

Les principales données financières des sociétés mises en équivalence sont les suivantes (données en quote-part du Groupe):

(en millions d'euros)	30/06/2013			31/12/2012 (*)		
	Concessions	Contracting et immobilier	Total	Concessions	Contracting et immobilier	Total
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	294,8	869,7	1 164,5	543,5	1 708,2	2 251,7
Résultat opérationnel	73,9	49,1	123,0	114,4	127,6	242,0
Résultat net	5,4	35,9	41,3	3,5	78,8	82,3
Bilan						
Actifs non courants	3 000,4	1 815,9	4 816,2	2 818,0	1 806,9	4 624,9
Actifs courants	918,7	1 179,5	2 098,1	652,4	1 090,5	1 742,9
Capitaux propres	257,3	(702,5)	(445,2)	310,8	(625,7)	(314,9)
Passifs non courants	(3 230,0)	(1 245,3)	(4 475,3)	(2 976,8)	(1 197,6)	(4 174,4)
Passifs courants	(946,4)	(1 047,5)	(1 993,8)	(804,5)	(1 074,0)	(1 878,5)
Endettement financier net	(2 964,2)	(711,8)	(3 676,0)	(2 705,2)	(651,1)	(3 356,3)

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

Les actifs non courants comprennent notamment les immobilisations incorporelles du domaine concédé des sociétés concessionnaires et les créances financières des projets en partenariat public-privé.

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP sont présentées en note F.27 « Contrats de concession et PPP des sociétés mises en équivalence » du document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013.

La liste des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence figure en note J « Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2012 » de ce même document de référence 2012.

11.3 Engagements donnés au titre des sociétés mises en équivalence

Engagements d'investissement pris par les sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	30/06/2013			31/12/2012		
	Concessions	Contracting	Total	Concessions	Contracting	Total
Engagements d'investissement (en quote-part du Groupe)	1 886,6	9,6	1 896,2	2 148,3	17,5	2 165,8

Les engagements d'investissement pris par les sociétés mises en équivalence (en quote-part Groupe) concernent essentiellement la société LISEA (projet de ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux) à hauteur de 1 057,9 millions d'euros (1 343,7 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Engagements de mises de fonds pris par le Groupe

(en millions d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Engagements de mises de fonds pris par le Groupe (capital et/ou dette subordonnée)	402,0	389,3

Ces engagements portent principalement sur les sociétés de projet d'infrastructure de la branche concessions, dont LISEA pour 112,8 millions d'euros.

Sûretés réelles accordées par le Groupe

Des sûretés réelles ont été accordées sous forme de nantissement de titres des sociétés concessionnaires consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Le montant des titres nantis, en valeur nette comptable consolidée au 30 juin 2013, s'élève à 49,0 millions d'euros et concerne principalement les titres de la société de projet SMTPC (société concessionnaire du tunnel routier Prado-Carénage à Marseille) pour 26,9 millions d'euros et ceux de filiales de VINCI Immobilier pour 21,5 millions d'euros.

Des sûretés réelles ont également été accordées par le Groupe sous forme de nantissement de créances pour un montant de 25,7 millions d'euros.

12. Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
Actifs disponibles à la vente	348,7	322,1
Prêts et créances au coût amorti	661,2	568,2
dont créances financières (PPP)	218,6	183,8
Juste valeur des instruments dérivés actifs non courants (*)	657,7	756,1
Autres actifs financiers non courants	1667,6	1646,4

(*) Voir note F.18 « Informations relatives à la gestion des risques financiers ».

Les actifs disponibles à la vente comprennent des titres de participation cotés pour 245,4 millions d'euros au 30 juin 2013 (dont 244,5 millions d'euros représentant la participation de 3,3 % dans Aéroports de Paris) et des titres de participation non cotés pour 103,3 millions d'euros dans des filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

Les prêts et créances évalués au coût amorti comprennent des créances rattachées à des participations dont les avances d'actionnaires dans les sociétés de projet en concession ou partenariat public-privé pour 200 millions d'euros (183 millions d'euros au 31 décembre 2012) ainsi que les créances financières rattachées aux contrats de concessions et aux contrats de partenariats public-privé gérés par les filiales du Groupe pour 218,6 millions d'euros.

Les instruments dérivés actifs non courants sont intégrés dans l'endettement financier net (voir note F.17 « Informations relatives à l'endettement financier net »).

La part à moins d'un an des autres actifs financiers est classée en autres actifs financiers courants pour un montant de 155,7 millions d'euros.

La liste des principaux contrats de concession relevant du modèle financier ainsi que les engagements qui y sont rattachés sont décrits en note F « Note sur les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP » du document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013.

13. Capitaux propres

Politique de gestion du capital

Au cours du 1^{er} semestre 2013, VINCI a poursuivi ses rachats d'actions dans le cadre du programme approuvé par l'assemblée générale du 12 avril 2012. Au cours du semestre, 3 499 279 titres ont été achetés au cours moyen de 35,24 euros, pour un montant total de 123,3 millions d'euros. Un nouveau programme a été approuvé par l'assemblée générale du 16 avril 2013, d'une durée de dix-huit mois et portant sur un montant maximum d'achat de 2 milliards d'euros au cours plafond de 60 euros. Au 30 juin 2013, ce programme n'était pas activé.

Les actions autodétenues (voir note F.13.2 « Actions autodétenues ») sont affectées au financement d'opérations de croissance externe, à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et d'abondement des plans d'actionnariat salarié à l'international.

La politique d'épargne salariale de VINCI vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe à son capital. Au 30 juin 2013, environ 58 % des salariés du Groupe sont actionnaires de VINCI, au travers de fonds communs de placement investis en actions VINCI. Détenant ensemble 10,2 % du capital de la société, ils en sont collectivement les premiers actionnaires.

Il n'existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe, ni les capitaux propres de la société mère.

13.1 Capital social

Le capital social au 30 juin 2013 est composé de 598 785 611 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

Évolution du nombre d'actions composant le capital

	30/06/2013	31/12/2012
Nombre d'actions en début de période	577 347 352	565 276 672
Augmentations de capital	21 438 259	12 070 680
Nombre d'actions en fin de période	598 785 611	577 347 352
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	598 785 611	577 347 352
Valeur nominale de l'action (en euros)	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	42 593 348	41 102 058
dont actions affectées à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'actionnariat salarié.	4 723 891	5 026 096

13.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues s'analysent de la façon suivante:

	30/06/2013	31/12/2012
Nombre d'actions en début de période	41 102 058	25 021 501
Achats d'actions	3 499 279	17 705 000
Cessions d'actions dans le cadre de levées d'options d'achat		(1 000)
Attribution aux salariés des actions de performance 2010		(1 607 900)
Attribution aux salariés des actions de performance 2011	(2 003 203)	(1 800)
Attribution aux salariés des actions de performance 2012	(1 300)	
Livraison abondement Castor International	(3 486)	(13 743)
Nombre d'actions en fin de période	42 593 348	41 102 058

Au 30 juin 2013, le nombre total d'actions autodétenues s'élève à 42 593 348 actions, pour un montant de 1 697,2 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

37 869 457 actions ont été affectées au financement d'opérations de croissance externe et 4 723 891 actions à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et aux plans d'actionnariat salarié à l'international.

13.3 Opérations constatées directement en capitaux propres

		30/06/2013			31/12/2012		
		Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>							
Actifs financiers disponibles à la vente							
Réserve à l'ouverture		34,5	(0,0)	34,5	16,9	-	16,9
Variations de juste valeur de la période		53,5	(0,0)	53,5	17,6	(0,0)	17,6
Pertes de valeur constatées en résultat		-	-	-	-	-	-
Variations de juste valeur constatées en résultat lors de la cession		-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre et divers		-	-	-	-	-	-
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	(I)	88,0	(0,0)	88,0	34,5	(0,0)	34,5
Couvertures de flux de trésorerie							
Réserve à l'ouverture		(1 017,7)	(46,4)	(1 064,1)	(773,5)	(33,3)	(806,9)
Variations de juste valeur attribuables aux sociétés mises en équivalence		74,0	7,3	81,3	(180,3)	(12,6)	(193,0)
Autres variations de juste valeur de la période		43,6	-	43,6	(81,3)	(0,7)	(82,0)
Éléments de juste valeur constatés en résultat		15,3	-	15,3	16,0	-	16,0
Variations de périmètre et divers		(0,1)	-	(0,1)	1,5	0,3	1,7
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	(II)	(884,9)	(39,1)	(924,0)	(1 017,7)	(46,4)	(1 064,1)
<i>dont réserve brute attribuable aux sociétés mises en équivalence</i>		<i>(553,8)</i>	<i>(39,1)</i>	<i>(592,9)</i>	<i>(627,6)</i>	<i>(46,4)</i>	<i>(674,0)</i>
Réserve brute totale avant effet d'impôt	(I + II)	(796,9)	(39,1)	(836,0)	(983,2)	(46,4)	(1 029,6)
Effet d'impôt associé		254,8	12,6	267,4	314,4	15,0	329,4
Réserve nette d'impôt		(542,1)	(26,5)	(568,6)	(668,8)	(31,4)	(700,2)

Les montants ci-avant n'intègrent pas les pertes et gains actuariels comptabilisés au titre des engagements de retraite.

Le montant inscrit en capitaux propres au titre des opérations de couverture de flux de trésorerie (-924,0 millions d'euros) s'explique principalement par les opérations relatives au risque de taux pour -913,1 millions d'euros dont:

- 320,2 millions d'euros rattachés aux sociétés contrôlées, principalement VINCI Autoroutes;
- 592,9 millions d'euros au titre des sociétés mises en équivalence pour l'essentiel des sociétés de projets d'infrastructure en partenariat public-privé ou en concession.

Ces opérations sont décrites en note E.23.1.3 « Description des opérations de couverture de flux de trésorerie » du document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013.

13.4 Dividendes

Les dividendes versés par VINCI SA au titre des exercices 2012 et 2011 s'analysent de la façon suivante :

	2012	2011
Dividende par action (en euros)		
Acompte sur dividende	0,55	0,55
Solde du dividende	1,22	1,22
Dividende net global	1,77	1,77
Montant du dividende (en millions d'euros)		
Acompte sur dividende	296,2	297,9
Solde du dividende	652,7	651,8
Montant versé en actions VINCI	440,8	-
Montant versé en numéraire	211,9	651,8
Dividende net global	948,9	949,7

VINCI a procédé au paiement du solde du dividende de l'exercice 2012, le 22 mai 2013, pour un montant total de 652,7 millions d'euros, dont 440,8 millions d'euros versés sous forme de 13 557 863 nouvelles actions VINCI.

14. Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 43,2 millions d'euros au titre du 1^{er} semestre 2013 (48,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012), dont 5,9 millions d'euros au titre des plans d'options de souscription (9,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012), 32,8 millions d'euros au titre des plans d'actions de performance (35,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012) et 4,3 millions d'euros au titre des plans d'épargne salariale (3,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012).

Les caractéristiques des différents plans en cours sur la période sont décrites ci-dessous.

14.1 Options d'achat et de souscription d'actions

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription et des options d'achat existantes au 30 juin 2013 ont évolué comme suit :

	30/06/2013		31/12/2012	
	Options	Prix moyen (en euros)	Options	Prix moyen (en euros)
Options en circulation en début de période	14 500 100	35,93	21 813 275	34,6
Options attribuées pendant la période	-		2 457 980	
Options levées	(1 166 757)		(3 014 216)	
Options annulées	(74 939)		(6 756 939) (*)	
Options en circulation en fin de période	13 258 404	36,39	14 500 100	35,93
dont options exerçables	5 245 875		6 418 682	

(*) Dont 3 543 554 options de souscription et 3 213 385 options d'achat non exercées, afférentes au plan 2006, qui venait à échéance le 16 mai 2012 et dont le prix de souscription était de 40,32 euros.

Informations sur les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en cours durant le 1^{er} semestre 2013

Plan	Plan octroyé le 12/04/2012	Plan octroyé le 02/05/2011	Plan octroyé le 09/07/2010
Cours du sous-jacent à la date d'attribution (en euros)	36,37	44,87	35,44
Prix d'exercice (en euros)	39,04	43,70	36,70
Durée de vie de l'option à compter de la date d'attribution (en années)	7	7	7
Nombre d'options attribuées	2 457 980	1 592 493	4 234 595
Options annulées	(35 714)	(43 215)	(193 610)
Nombre d'options après annulation	2 422 266	1 549 278	4 040 985
Nombre de bénéficiaires à l'origine	302	266	1 735

Les options attribuées dans le cadre des plans de juillet 2010, de mai 2011 et d'avril 2012 ne seront acquises définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans. Elles sont conditionnées à la présence dans le Groupe jusqu'à la fin de la période d'acquisition, ainsi qu'à des conditions de performance.

Le groupe VINCI n'a pas attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions au cours du 1^{er} semestre 2013.

Informations sur la juste valeur des plans d'options sur actions en cours durant le 1^{er} semestre 2013

Les justes valeurs des options ont été calculées par un actuaire externe aux dates d'attribution respectives des options sur la base des hypothèses suivantes :

Plan	Plan octroyé le 12/04/2012	Plan octroyé le 02/05/2011	Plan octroyé le 09/07/2010
Volatilité de l'action VINCI ^(*)	27,65%	26,93%	34,22%
Rendement attendu de l'action	6,95%	8,29%	7,24%
Taux de rendement sans risque ^(**)	1,29%	2,62%	1,59%
Taux de distribution du dividende espéré ^(***)	5,26%	4,05%	4,99%
Juste valeur de l'option (en euros)	4,02	7,66	4,43

(*) Volatilité estimée selon une approche multicritère basée sur le modèle du « mean reversion ».

(**) Taux à 5 ans des obligations de la zone euro.

(***) Moyenne du rendement attendu par les analystes financiers sur les quatre années suivant la date d'attribution ajustée d'un taux de croissance annuel théorique au-delà de cette période.

14.2 Actions de performance

Informations sur l'évolution des plans d'actions de performance en cours

	30/06/2013	31/12/2012
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période	4 249 700	3 783 659
Actions attribuées	2 017 030	2 202 580
Actions acquises par les bénéficiaires	(2 004 503)	(1 609 700)
Actions annulées	(99 891)	(126 839)
Nombre d'actions attribuées sous condition de performance non définitivement acquises en fin de période	4 162 336	4 249 700

Informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance en cours

Plan	Plan octroyé le 16/04/2013	Plan octroyé le 12/04/2012	Plan octroyé le 02/05/2011
Nombre de bénéficiaires à l'origine	1 816	1 881	1 782
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	16/04/2015	12/04/2014	02/05/2013
Date de fin de période d'incessibilité des actions attribuées	16/04/2017	12/04/2016	02/05/2015
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	2 017 030	2 202 580	2 139 059
Actions annulées	(10 940)	(45 034)	(134 056)
Actions acquises par les bénéficiaires	-	(1 300)	(2 005 003)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en fin d'exercice	2 006 090	2 156 246	-

Le Conseil d'administration de VINCI du 16 avril 2013 a procédé à l'attribution de 2 017 030 actions de performance à 1 816 collaborateurs. L'acquisition définitive des actions est subordonnée à un indice de performance. Cet indice doit faire apparaître au cours de la période de référence une moyenne annuelle des ROCE 2013 et 2014 égale ou supérieure à 7 % pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise par les bénéficiaires (porté à 9 % pour les bénéficiaires membres du Comité exécutif à la date du 16 avril 2013). Dans le cas où l'indice serait compris entre 6 % et 7 % (8 % et 9 % pour les bénéficiaires membres du Comité exécutif), le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si l'indice est égal ou inférieur à 6 % (8 % pour les membres du Comité exécutif).

Les actions de performance ne sont attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans. Elles sont conditionnées à la présence dans le Groupe jusqu'à la fin de la période d'acquisition, ainsi qu'à des conditions de performance.

Informations sur la juste valeur des plans d'actions de performance

Les justes valeurs des actions de performance ont été estimées par un actuaire externe, aux dates d'attribution respectives des actions, sur la base des caractéristiques et hypothèses suivantes :

Plan	Plan 2013	Plan 2012	Plan 2011
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros)	35,47	36,37	44,87
Juste valeur par action de performance à la date d'attribution (en euros)	28,57	28,00	36,90
Juste valeur par rapport au cours à la date d'attribution (en %)	80,56%	77,00%	82,25%
Maturité à l'origine (en années) - période d'acquisition	2 ans	2 ans	2 ans
Taux d'intérêt sans risque ^(*)	0,11%	0,36%	1,81%

(*) Taux à 2 ans des obligations d'État de la zone euro.

14.3 Plans d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription aux plans d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

Plan d'épargne Groupe France

En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de bourse: cette décote était de 10 % jusqu'au plan du troisième trimestre 2012 et a été réduite à 5 % pour les plans à partir du premier trimestre 2013. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise plafonné à 2 500 euros par personne et par an à compter du 1^{er} trimestre 2013. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

Le nombre estimé de titres souscrits à la fin de la période de souscription est calculé selon une méthode de régression linéaire basée sur des observations historiques relatives aux plans 2002-2012 en tenant compte d'un coût d'indisponibilité des parts du FCPE.

Le coût d'indisponibilité est estimé du point de vue d'une tierce partie qui détiendrait un portefeuille diversifié et serait prête à acquérir les titres bloqués en contrepartie d'une décote. Celle-ci devrait correspondre à la rentabilité exigée par un investisseur sur les fonds propres alloués en vue de se couvrir contre le risque de marché durant la période d'indisponibilité de cinq ans. Le risque de marché est évalué sur une base annuelle selon une approche « value at risk ».

Plan d'épargne Groupe France		2 ^e trimestre 2013 (1 ^{er} mai- 31 août 2013)
Tranche		
Taux de rentabilité attendu du titre VINCI		6,53%
Dividende par action		
Montant dividende à payer (acompte)		
Montant dividende à payer (solde)		1,22
Prix de souscription (en euros)		35,73
Cours de l'action à la date du conseil d'administration		36,62
Volatilité de l'action VINCI		34,17%
Nombre estimé de titres souscrits		365 298
Nombre estimé de titres émis (souscriptions + abondement)		448 138

Plan d'épargne Groupe International

Au cours du 1^{er} semestre 2013, VINCI a mis en œuvre, conformément aux autorisations données au Conseil d'administration par l'assemblée générale et sur décision du président-directeur général le 20 février 2013, de nouveaux plans d'épargne destinés aux salariés de certaines filiales étrangères (Plan Castor International). Dix-neuf pays sont désormais concernés en 2013, après l'élargissement en 2013 à cinq nouveaux pays (Autriche, Brésil, Chili, Indonésie, Luxembourg) en plus des quatorze pays déjà concernés en 2012 (Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse).

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

- acquisitions d'actions VINCI sans décote (par augmentation de capital réservée ou par achat sur le marché);
- période de souscription: quatre semaines ayant pris fin le 15 mai 2013 (sept périodes successives entre avril et octobre 2013 au Royaume-Uni);
- abondement en actions gratuites, avec livraison différée à trois ans - lorsque cela s'avère possible - ou livraison immédiate avec acquisition définitive dans trois ans;
- pas d'indisponibilité postérieure à l'acquisition définitive des actions gratuites après trois ans.

Plan Castor International 2013		
Cours de souscription (en euros)		35,50
Cours de clôture à la date de fin de la période de souscription (en euros)		37,875
Taux de distribution du dividende espéré		4,95%
Juste valeur de l'action gratuite à la date de fin de période de souscription (en euros)		32,76

Les informations relatives aux caractéristiques des plans d'épargne salariale 2012 sont mentionnées en note E.19.3 « Plans d'épargne Groupe » du document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013.

15. Provisions non courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2013	31/12/2012 ^(*)
Provisions pour engagements de retraite	15.1	1 203,5	1 139,9
Autres provisions non courantes	15.2	941,9	974,7
Total des provisions non courantes à plus d'un an		2 145,3	2 114,5

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IAS 19 amendée, Avantages du personnel et décrit en note B.4.

15.1 Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent au 30 juin 2013 à 1 274,8 millions d'euros, dont 1 203,5 millions d'euros à plus d'un an (1 198,4 millions d'euros au 31 décembre 2012, dont 1 139,9 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La part à moins d'un an de ces provisions (71,3 millions d'euros au 30 juin 2013) est présentée au bilan en autres passifs courants. Le détail des avantages du personnel dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en Note E.20.1 « Provisions pour engagements de retraite » du document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2013 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2013 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2012 et conformément aux nouvelles dispositions de la norme IAS 19 amendée.

15.2 Autres provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2013 et de l'exercice 2012, les autres provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Écart de conversion	Clôture
01/01/2012	601,6	200,8	(160,4)	(11,8)	206,2	(52,2)	0,5	784,6
Autres avantages du personnel	131,9	16,2	(20,2)	(0,7)	8,7	0,6	0,2	136,7
Risques financiers	429,3	10,3	(0,9)	(0,7)	126,2	-	-	564,2
Autres risques	525,2	152,4	(153,0)	(33,5)	4,2	-	(0,1)	495,1
Reclassement part à moins d'un an non courant	(301,8)	-	-	-	10,6	69,7	-	(221,4)
31/12/2012	784,6	179,0	(174,0)	(35,0)	149,7	70,3	0,1	974,7
Autres avantages du personnel	136,7	6,4	(9,9)	(1,3)	1,2	1,0	(0,2)	133,8
Risques financiers	564,2	4,6	(0,1)	(0,3)	(53,5)	-	(0,0)	514,9
Autres risques	495,1	46,0	(34,9)	(7,2)	6,2	-	(1,5)	503,8
Reclassement part à moins d'un an non courant	(221,4)	-	-	-	2,6	8,0	0,2	(210,7)
30/06/2013	974,7	57,0	(45,0)	(8,8)	(43,5)	8,9	(1,5)	941,9

Autres avantages du personnel

Au 30 juin 2013, les provisions pour autres avantages du personnel (médailles du travail, primes de jubilé et couvertures de frais médicaux) s'élèvent à 133,8 millions d'euros.

Provisions pour risques financiers

Les provisions pour risques financiers comprennent principalement la quote-part des situations nettes négatives des sociétés mises en équivalence qui résulte des justes valeurs négatives des instruments financiers dérivés de taux (qualifiés de couverture de flux de trésorerie) dans les sociétés de projet d'infrastructures en concession ou en partenariat public-privé.

Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, dont certains sont décrits en note H « Note sur les litiges ». Elles s'élèvent à 503,8 millions d'euros au 30 juin 2013.

16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

16.1 Variation du besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012	Variations 30/06/2013 - 31/12/2012	
				Variations du BFR liées à l'activité	Autres variations ^(*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1 065,3	1 066,3	1 015,5	44,1	5,6
Clients et autres débiteurs	11 603,3	11 325,7	10 978,6	727,0	(102,3)
Autres actifs courants d'exploitation	4 731,7	4 388,7	4 505,5	307,7	(81,4)
Stocks et créances d'exploitation (I)	17 400,2	16 780,8	16 499,6	1 078,8	(178,1)
Fournisseurs	(7 550,6)	(7 586,0)	(7 603,6)	(4,4)	57,3
Autres passifs courants d'exploitation	(11 458,7)	(10 971,1)	(11 306,3)	(273,6)	121,2
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(19 009,3)	(18 557,1)	(18 909,9)	(278,0)	178,5
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) (I + II)	(1 609,1)	(1 776,3)	(2 410,3)	800,8	0,4
Provisions courantes	(3 407,1)	(3 311,7)	(3 507,7)	80,0	20,7
<i>dont part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(210,7)</i>	<i>(216,8)</i>	<i>(221,4)</i>	<i>8,0</i>	<i>2,8</i>
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(5 016,1)	(5 088,0)	(5 918,0)	880,8	21,1

(*) Principalement écarts de conversion et mouvements de périmètre.

16.2 Analyse des provisions courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2013 et de l'exercice 2012, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit:

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Écart de conversion	Clôture
01/01/2012	3 235,0	1 269,6	(997,8)	(132,2)	58,4	52,2	(1,1)	3 484,1
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	561,3	124,9	(76,8)	(16,3)	(5,3)	-	(0,3)	587,5
Service après-vente	436,7	150,8	(109,4)	(35,9)	5,8	-	2,8	450,8
Pertes à terminaison et risques chantiers	914,4	731,3	(692,4)	(35,0)	(4,3)	-	4,3	918,3
Litiges	510,2	284,4	(172,2)	(40,9)	13,7	-	0,9	596,0
Restructuration	33,3	30,7	(24,1)	(3,4)	(1,1)	-	0,1	35,4
Autres risques courants	726,4	300,5	(293,6)	(48,4)	11,6	-	1,7	698,3
Reclassement part à moins d'un an non courant	301,8	-	-	-	(10,6)	(69,7)	(0,0)	221,4
31/12/2012	3 484,1	1 622,6	(1 368,4)	(179,8)	9,7	(69,7)	9,4	3 507,7
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	587,5	46,3	(34,5)	(2,0)	-	-	0,1	597,3
Service après-vente	450,8	43,4	(47,1)	(11,4)	(0,9)	-	(4,2)	430,7
Pertes à terminaison et risques chantiers	918,3	504,3	(463,2)	(12,3)	(8,0)	-	(5,8)	933,3
Litiges	596,0	40,5	(110,0)	(7,1)	7,2	-	(0,6)	526,0
Restructuration	35,4	9,3	(6,9)	(1,3)	(0,7)	-	(0,1)	35,8
Autres risques courants	698,3	90,9	(98,8)	(12,6)	(0,6)	-	(3,8)	673,4
Reclassement part à moins d'un an non courant	221,4	-	-	-	(2,6)	(8,0)	(0,2)	210,7
30/06/2013	3 507,7	734,6	(760,5)	(46,8)	(5,4)	(8,0)	(14,6)	3 407,1

Les provisions courantes (incluant la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation, et concernent majoritairement les provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses à effectuer par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour la réparation des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes, etc.), des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Ces provisions concernent pour l'essentiel le groupe ASF pour 351,0 millions d'euros au 30 juin 2013 (347,8 millions d'euros au 31 décembre 2012) et Cofiroute pour 208,4 millions d'euros au 30 juin 2013 (205,2 millions d'euros au 31 décembre 2012).

17. Informations relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2013, l'endettement financier net, tel que déterminé et suivi par le Groupe, s'établit à 13,0 milliards d'euros, en augmentation de 470,9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2012. Il s'analyse comme suit :

Analyse par rubriques comptables		30/06/2013					31/12/2012				
		Non courant	Réf.	Courant ^(*)	Réf.	Total	Non courant	Réf.	Courant ^(*)	Réf.	Total
Passifs financiers évalués au coût amorti	(en millions d'euros)										
	Emprunts obligataires	(11 381,2)	(1)	(216,2)	(3)	(11 597,4)	(9 615,3)	(1)	(300,1)	(3)	(9 915,4)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(5 959,3)	(2)	(1 405,8)	(3)	(7 365,1)	(6 524,5)	(2)	(1 519,7)	(3)	(8 044,2)
	Emprunts liés aux contrats de location-financement	(61,0)	(2)	(34,9)	(3)	(95,9)	(70,4)	(2)	(40,8)	(3)	(111,1)
	Dettes financières long terme ^(**)	(17 401,5)		(1 656,9)		(19 058,5)	(16 210,1)		(1 860,6)		(18 070,7)
	Billets de trésorerie	-		(775,3)	(3)	(775,3)	-		(849,5)	(3)	(849,5)
	Autres dettes financières courantes	-		(27,8)	(3)	(27,8)	-		(10,7)	(3)	(10,7)
	Découverts bancaires	-		(815,5)	(3)	(815,5)	-		(591,1)	(3)	(591,1)
	Comptes courants financiers passifs	-		(76,3)	(3)	(76,3)	-		(81,8)	(3)	(81,8)
	I - Dettes financières brutes	(17 401,5)		(3 351,8)		(20 753,3)	(16 210,1)		(3 393,6)		(19 603,8)
dont incidence des couvertures de juste valeur	(622,7)		-		(622,7)	(740,0)		-		(740,0)	
dont incidence de la mise en juste valeur des dettes d'ASF dans les comptes consolidés de VINCI ^(***)	(11,5)		(2,3)		(13,8)	(19,8)		(1,5)		(21,3)	
Prêts et créances	Prêts et créances financières collatéralisés	2,0	(6)	10,2	(8)	12,2	2,3	(6)	5,2	(8)	7,4
	Comptes courants financiers actifs	-		55,0	(4)	55,0	-		64,6	(4)	64,6
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers de gestion de trésorerie	-		1 253,6	(4)	1 253,6	-		114,5	(4)	114,5
	Équivalents de trésorerie	-		3 849,9	(5)	3 849,9	-		4 462,5	(5)	4 462,5
	Disponibilités	-		2 078,5	(5)	2 078,5	-		1 874,4	(5)	1 874,4
	II - Actifs financiers	2,0		7 247,2		7 249,2	2,3		6 521,2		6 523,5
Dérivés	Instruments dérivés passifs	(272,3)	(2)	(207,5)	(3)	(479,7)	(343,7)	(2)	(246,4)	(3)	(590,0)
	Instruments dérivés actifs	657,7	(7)	328,5	(9)	986,2	756,1	(7)	387,4	(9)	1 143,5
	III - Instruments dérivés	385,4		121,0		506,5	412,4		141,1		553,5
	Endettement financier net (I + II + III)	(17 014,1)		4 016,4		(12 997,7)	(15 795,5)		3 268,7		(12 526,8)
	Répartition par branche de l'endettement financier net :										
	Concessions	(17 205,9)		(383,2)		(17 589,1)	(17 079,7)		(977,8)		(18 057,5)
	Contracting	(2 416,2)		3 303,2		887,0	(2 505,3)		4 600,2		2 094,8
	Holdings et immobilier	2 608,0		1 096,4		3 704,5	3 789,6		(353,6)		3 435,9

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(**) Y compris part à moins d'un an.

(***) Incidence de la comptabilisation en juste valeur des dettes d'ASF dans les comptes consolidés du Groupe suite à la prise de contrôle d'ASF au 9 mars 2006 par VINCI.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

<i>(en millions d'euros)</i>	Réf.	30/06/2013	31/12/2012
Emprunts obligataires non courants	(1)	(11 381,2)	(9 615,3)
Autres emprunts et dettes financières	(2)	(6 292,6)	(6 938,5)
Dettes financières courantes	(3)	(3 559,3)	(3 640,0)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(4)	1 308,6	179,2
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(5)	5 928,4	6 336,9
Prêts et créances collatéralisés non courants	(6)	2,0	2,3
Instrument dérivé actif non courant	(7)	657,7	756,1
Prêts et créances collatéralisés courants	(8)	10,2	5,2
Instrument dérivé actif courant	(9)	328,5	387,4
Endettement financier net		(12 997,7)	(12 526,8)

Les instruments dérivés actifs/passifs qualifiés de couverture sont présentés au bilan, selon leur maturité et leur qualification comptable, en autres actifs/passifs financiers non courants pour la part à plus d'un an, et en autres actifs/passifs financiers courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés actifs/passifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en autres actifs/passifs financiers courants quelle que soit leur maturité.

17.1 Détail des dettes financières à long terme

Les dettes financières à long terme au 30 juin 2013 (y compris la part à moins d'un an) se décomposent par branche de la façon suivante :

	30/06/2013				31/12/2012			
(en millions d'euros)	Concessions	Contracting	Holdings et immobilier	Total	Concessions	Contracting	Holdings et immobilier	Total
Emprunts obligataires	(8 295,0)	(100,0)	(3 202,4)	(11 597,4)	(7 487,8)	(102,5)	(2 325,1)	(9 915,4)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(7 143,5)	(231,4)	9,7 ^(*)	(7 365,1)	(7 812,1)	(241,8)	9,6 ^(*)	(8 044,2)
Emprunts liés aux contrats de location-financement	(3,1)	(92,9)	-	(95,9)	(3,5)	(107,7)	-	(111,1)
Dettes financières à long terme	(15 441,5)	(424,3)	(3 192,7)	(19 058,5)	(15 303,3)	(452,0)	(2 315,4)	(18 070,7)

(*) Net des commissions de mise en place de la ligne de crédit syndiqué VINCI non tirée, comptabilisées en diminution de la dette.

Les dettes financières à long terme s'élèvent à 19,1 milliards d'euros au 30 juin 2013 en hausse de 987,8 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2012 (18,1 milliards d'euros).

Au cours du 1^{er} semestre 2013, VINCI SA et ASF, dans le cadre de leur programme EMTN, ont réalisé les émissions obligataires suivantes :

- VINCI SA :
 - placement privé de 300 millions d'euros, le 20 février 2013, pour une durée de deux ans;
 - placement privé de 150 millions d'euros, le 25 mars 2013, pour une durée de deux ans;
 - émission obligataire de 500 millions d'euros (à Euribor 3 mois + 0,58 %), le 18 avril 2013, pour une durée de trois ans.
- ASF :
 - émission obligataire de 700 millions d'euros assortie d'un coupon de 2,875 %, le 18 janvier 2013, pour une durée de dix ans;
 - placement privé de 100 millions d'euros, le 11 mars 2013, pour une durée de douze ans;
 - placement privé de 130 millions d'euros, le 18 avril 2013, pour une durée de quinze ans.

Parallèlement, les principaux remboursements de dettes intervenus au cours du 1^{er} semestre 2013 sont :

- en mars 2013, les remboursements par ASF et Escota d'emprunts souscrits auprès de la CNA à un taux moyen de 5,9 % pour un montant cumulé de 445,3 millions d'euros;
- en mai et juin 2013, les remboursements partiels par ASF de son « Term Loan » à hauteur de 136,3 millions d'euros.

17.2 Ressources et liquidités

Au 30 juin 2013, le Groupe dispose d'un montant de 11,9 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 5,5 milliards d'euros de trésorerie nette gérée (voir note F.17.2.2 « Trésorerie nette gérée ») et 6,4 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées disponibles (voir note F.17.2.3 « Lignes de crédit revolver »).

17.2.1 Échéancier des dettes

Au 30 juin 2013, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe est de 5,9 ans (6,1 ans au 31 décembre 2012). Elle est de 6,3 ans pour la branche concessions, de 4,5 ans pour la branche contracting et de 4,2 ans pour les holdings (y compris immobilier).

17.2.2 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis s'analyse comme suit :

30/06/2013				
(en millions d'euros)	Concessions	Contracting	Holdings et immobilier	Total
Équivalents de trésorerie	165,9	474,0	3 210,1	3 849,9
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	<i>42,9</i>	<i>94,8</i>	<i>1 018,6</i>	<i>1 156,3</i>
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine^(*)</i>	<i>122,9</i>	<i>379,2</i>	<i>2 191,5</i>	<i>2 693,6</i>
Disponibilités	140,2	1 312,3	626,0	2 078,5
Découverts bancaires	(4,2)	(734,6)	(76,6)	(815,5)
Trésorerie nette	301,8	1 051,7	3 759,5	5 113,0
Actifs financiers de gestion de trésorerie	1 162,2	85,3	6,1	1 253,6
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)^(**)</i>	<i>-</i>	<i>1,3</i>	<i>5,2</i>	<i>6,5</i>
<i>Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine</i>	<i>4,6</i>	<i>74,1</i>	<i>-</i>	<i>78,7</i>
<i>Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine</i>	<i>1 157,6</i>	<i>9,8</i>	<i>0,9</i>	<i>1 168,3</i>
Billets de trésorerie émis	-	-	(775,3)	(775,3)
Autres dettes financières courantes	(16,3)	(10,8)	(0,7)	(27,8)
Solde des comptes courants de trésorerie	(375,4)	2 271,3	(1 917,1)	(21,3)
Trésorerie nette gérée	1 072,3	3 397,3	1 072,5	5 542,1

(*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

(**) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

31/12/2012				
(en millions d'euros)	Concessions	Contracting	Holdings et immobilier	Total
Équivalents de trésorerie	280,8	609,3	3 572,4	4 462,5
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	<i>165,8</i>	<i>137,1</i>	<i>1 687,9</i>	<i>1 990,8</i>
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine^(*)</i>	<i>115,0</i>	<i>472,2</i>	<i>1 884,5</i>	<i>2 471,8</i>
Disponibilités	110,3	1 429,1	335,0	1 874,4
Découverts bancaires	(7,1)	(516,7)	(67,3)	(591,1)
Trésorerie nette	384,0	1 521,7	3 840,0	5 745,8
Actifs financiers de gestion de trésorerie	46,6	61,8	6,2	114,5
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)^(**)</i>	<i>10,5</i>	<i>2,6</i>	<i>5,2</i>	<i>18,3</i>
<i>Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine</i>	<i>2,4</i>	<i>52,6</i>	<i>-</i>	<i>55,1</i>
<i>Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine</i>	<i>33,6</i>	<i>6,6</i>	<i>1,0</i>	<i>41,2</i>
Billets de trésorerie émis	-	-	(849,5)	(849,5)
Autres dettes financières courantes	(2,8)	(7,5)	(0,4)	(10,7)
Solde des comptes courants de trésorerie	208,4	3 130,5	(3 356,1)	(17,2)
Trésorerie nette gérée	636,2	4 706,5	(359,7)	4 983,0

(*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

(**) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les supports d'investissement utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des comptes rémunérés, des dépôts à terme ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

La trésorerie nette est gérée avec une prise de risque limitée sur le capital et fait l'objet d'un contrôle de la performance et des risques associés. Les performances et les risques associés aux placements sont suivis régulièrement à travers un reporting détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

Au 30 juin 2013, la trésorerie nette gérée au niveau du holding VINCI représente un encours de 3,5 milliards d'euros. Il provient essentiellement des excédents de trésorerie remontés des filiales françaises à travers un système de cash-pooling. Par ailleurs, VINCI Finance International, filiale à 100 % de VINCI, qui centralise les excédents de trésorerie de certaines filiales étrangères, dispose au 30 juin 2013 d'un encours de placements de 0,6 milliard d'euros. Ces dispositifs de centralisation permettent à la fois d'optimiser la gestion des ressources financières du Groupe et de maîtriser les risques liés aux contreparties et aux supports de placement utilisés.

Les placements des autres filiales du Groupe sont gérés de manière décentralisée dans le respect des lignes directrices émises par le Groupe et des instructions données par VINCI, qui définissent notamment les supports de placement et les contreparties autorisés. Au 30 juin 2013, ils représentent un encours d'1,4 milliard d'euros, dont 1,1 milliard d'euros pour la branche contracting et 0,3 milliard d'euros pour la branche concessions.

La hausse du montant d'actifs financiers de gestion de trésorerie au cours du 1^{er} semestre 2013 est principalement liée à l'opération d'acquisition d'ANA (voir note G.21.1 « Obligations contractuelles attachées aux contrats de concession et de PPP »).

17.2.3 Lignes de crédit revolver

VINCI SA dispose d'une ligne de crédit syndiquée confirmée de 4 milliards d'euros à échéance juin 2016, qui était assortie de deux options d'extension d'un an à la discrétion des prêteurs. Le 23 juin 2013, la seconde demande d'extension de crédit syndiqué a été acceptée par la plupart des banques de la syndication. La ligne de crédit a été prolongée de juin 2016 à juin 2017 pour un montant de 3,8 milliards d'euros et de juin 2017 à juin 2018 pour un montant de 3,7 milliards d'euros.

ASF dispose depuis juillet 2012 d'une ligne de crédit revolver syndiquée de 1,8 milliard d'euros à échéance juillet 2017.

Cofiroute dispose depuis février 2011 d'une ligne de crédit bancaire confirmée d'un montant de 500 millions d'euros à échéance février 2016.

Au 30 juin 2013, aucune des lignes de crédit décrites ci-dessus n'était utilisée.

Les montants autorisés et utilisés et les maturités des lignes de crédit de VINCI et de ses filiales sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Utilisations au 30/06/2013	Autorisations au 30/06/2013	Échéances		
			< à 1an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
VINCI : crédit syndiqué	-	4 000	-	4 000	-
ASF : crédit syndiqué	-	1 785	-	1 785	-
Cofiroute : crédit syndiqué	-	500	-	500	-
Contracting : lignes bilatérales	25	105	-	105	-
Total	25	6 390	-	6 390	-

17.2.4 Covenants financiers

Certains contrats de financement, de VINCI et de ses principales filiales, comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Les caractéristiques des covenants associés aux contrats de financement en cours au 30 juin 2013 demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2012. Celles-ci sont décrites en note E.22.2.5 « Covenants financiers » du document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013.

Au 30 juin 2013, les ratios afférents sont respectés.

17.2.5 Notations de crédit

Au 30 juin 2013, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2
ASF	Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2
Cofiroute	Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2

18. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note E.23 « Informations relatives à la gestion des risques financiers » du document de référence 2012. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées au cours du semestre ne remettent pas significativement en cause l'exposition de VINCI aux risques financiers potentiels au 30 juin 2013. Les principaux risques (risques de taux d'intérêt, risques actions et risques de crédit et de contrepartie) sont décrits respectivement aux paragraphes 23.1, 23.2 et 23.5 du document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013.

19. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IAS 39, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2013		Catégories comptables ⁽¹⁾						Juste valeur			
Rubriques au bilan et classes d'instruments	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation cotés				245,4			245,4	245,4			245,4
Titres de participation non cotés				103,2			103,2			103,2	103,2
Prêts et créances financières					659,2		659,2		659,2		659,2
I - Actifs financiers non courants ⁽²⁾				348,7	659,2		1 007,9	245,4	659,2	103,2	1 007,9
II - Instruments dérivés actifs	235,3	750,9					986,2		986,2		986,2
III - Créances d'exploitation					15 785,6		15 785,6		15 785,6		15 785,6
Prêts et créances financières collatéralisés					12,2		12,2		12,2		12,2
Actifs financiers de gestion de trésorerie			1 253,6				1 253,6	6,5	1 247,0		1 253,6
Comptes courants financiers actifs			55,0				55,0	55,0			55,0
Équivalents de trésorerie			3 849,9				3 849,9	1 156,3	2 693,6 ⁽³⁾		3 849,9
Disponibilités			2 078,5				2 078,5	2 078,5			2 078,5
IV - Actifs financiers courants			7 237,0		12,2		7 249,2	3 296,4	3 952,8		7 249,2
Total actif	235,3	750,9	7 237,0	348,7	16 457,0		25 028,9	3 541,8	21 383,9	103,2	25 028,9
Emprunts obligataires						(11 597,4)	(11 597,4)	(11 726,2)	(308,3)		(12 034,5)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(7 365,1)	(7 365,1)	(2 407,9) ⁽⁴⁾	(5 298,0)		(7 705,9)
Emprunts liés aux contrats de location-financement						(95,9)	(95,9)		(95,9)		(95,9)
V - Dettes financières à long terme						(19 058,5)	(19 058,5)	(14 134,0)	(5 702,3)		(19 836,3)
VI - Instruments dérivés passifs	(200,7)	(279,0)					(479,7)		(479,7)		(479,7)
VII - Dettes fournisseurs						(7 550,6)	(7 550,6)		(7 550,6)		(7 550,6)
Autres dettes financières courantes						(803,1)	(803,1)		(803,1)		(803,1)
Comptes courants financiers passifs						(76,3)	(76,3)	(76,3)			(76,3)
Découverts bancaires						(815,5)	(815,5)	(815,5)			(815,5)
VIII - Passifs financiers courants						(1 694,8)	(1 694,8)	(891,8)	(803,1)		(1 694,8)
Total passif	(200,7)	(279,0)				(28 303,9)	(28 783,7)	(15 025,8)	(14 535,7)		(29 561,5)
Total	34,5	471,9	7 237,0	348,7	16 457,0	(28 303,9)	(3 754,8)	(11 484,0)	6 848,2	103,2	(4 532,6)

(1) Le Groupe ne détient pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

(2) Voir note F.12 « Autres actifs financiers non courants », hors prêts et créances collatéralisés non courants.

(3) Principalement composés de certificats de dépôt, billets de trésorerie, dépôts à terme et bons de caisse.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1^{er} semestre 2013.

31/12/2012		Catégories comptables ⁽¹⁾						Juste valeur			
Rubriques au bilan et classes d'instruments	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Titres de participation cotés				198,9			198,9	198,9			198,9
Titres de participation non cotés				123,2			123,2			123,2	123,2
Prêts et créances financières					566,0		566,0		566,0		566,0
I - Actifs financiers non courants ⁽²⁾				322,1	566,0		888,0	198,9	566,0	123,2	888,0
II - Instruments dérivés actifs	276,5	867,0					1 143,5		1 143,5		1 143,5
III - Créances d'exploitation					14 992,7		14 992,7		14 992,7		14 992,7
Prêts et créances financières collatéralisés					7,4		7,4		7,4		7,4
Actifs financiers de gestion de trésorerie			114,5				114,5	18,3	96,3		114,5
Comptes courants financiers actifs			64,6				64,6	64,6			64,6
Équivalents de trésorerie			4 462,5				4 462,5	1 990,8	2 471,8 ⁽³⁾		4 462,5
Disponibilités			1 874,4				1 874,4	1 874,4			1 874,4
IV - Actifs financiers courants			6 516,1		7,4		6 523,5	3 948,0	2 575,4		6 523,5
Total actif	276,5	867,0	6 516,1	322,1	15 566,1		23 547,8	4 146,9	19 277,7	123,2	23 547,8
Emprunts obligataires						(9 915,4)	(9 915,4)	(10 058,0)	(632,0)		(10 690,0)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(8 044,2)	(8 044,2)	(2 919,8) ⁽⁴⁾	(10 851,5)		(13 771,2)
Emprunts liés aux contrats de location-financement						(111,1)	(111,1)		(111,1)		(111,1)
V - Dettes financières à long terme						(18 070,7)	(18 070,7)	(12 977,8)	(11 594,6)		(24 572,4)
VI - Instruments dérivés passifs	(239,8)	(350,2)					(590,0)		(590,0)		(590,0)
VII - Dettes fournisseurs						(7 603,6)	(7 603,6)		(7 603,6)		(7 603,6)
Autres dettes financières courantes						(860,2)	(860,2)		(860,2)		(860,2)
Comptes courants financiers passifs						(81,8)	(81,8)	(81,8)			(81,8)
Découverts bancaires						(591,1)	(591,1)	(591,1)			(591,1)
VIII - Passifs financiers courants						(1 533,1)	(1 533,1)	(672,9)	(860,2)		(1 533,1)
Total passif	(239,8)	(350,2)				(27 207,3)	(27 797,4)	(13 650,7)	(20 648,4)		(34 299,1)
Total	36,7	516,8	6 516,1	322,1	15 566,1	(27 207,3)	(4 249,6)	(9 503,8)	(1 370,7)	123,2	(10 751,3)

(1) Le Groupe ne détient pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

(2) Voir note F.12 « Autres actifs financiers non courants », hors prêts et créances collatéralisés non courants.

(3) Principalement composés de certificats de dépôt, billets de trésorerie, dépôts à terme et bons de caisse.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

G. Autres notes

20. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations avec les sociétés sur lesquelles VINCI exerce une influence notable ou les co-entreprises sur lesquelles VINCI exerce un contrôle conjoint. Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du 1^{er} semestre 2013, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2012 (ces dernières sont mentionnées en note G.28 « Transactions avec les parties liées » et en note E.15 « Participations dans les sociétés mises en équivalence » du document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013).

21. Obligations contractuelles des filiales contrôlées

21.1 Obligations contractuelles attachées aux contrats de concession et de PPP

Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement ou de financement

(en millions d'euros)	30/06/2013	31/12/2012
ASF/Escota	2 313,7	1 869,9
Cofiroute	782,1	837,8
VINCI Park	49,9	52,6
Société concessionnaire Aéroports du Grand Ouest	378,6	388,5
Autres	39,2	135,3
Total	3 563,5	3 284,1

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintenance des infrastructures concédées.

Les obligations contractuelles du groupe ASF comprennent les investissements prévus dans le cadre du contrat de plan 2012-2016 et notamment le dédoublement de l'A9 près de Montpellier.

Pour Cofiroute, ces engagements comprennent principalement les investissements prévus dans le cadre du contrat de plan 2011-2014.

Les investissements des sociétés concessionnaires d'autoroutes (ASF, Escota, Cofiroute et Arcour) sont financés par émissions sur les marchés obligataires, par souscription de nouveaux emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ou par tirage sur leurs lignes de crédit disponibles.

Par ailleurs, les montants ci-dessus n'incluent pas l'engagement d'investissement pris dans le cadre de l'acquisition d'ANA pour 1,1 milliard d'euros (voir note C. « Acquisitions d'entreprises »). Dans ce cadre, le Groupe a nanti la somme d'1,1 milliard d'euros au profit de deux institutions financières. Celles-ci ont émis une garantie bancaire à première demande destinée à sécuriser le paiement du solde du prix d'acquisition des titres d'ANA auprès de l'État portugais.

Les obligations au titre des sociétés mises en équivalence sont communiquées en note F.11.3 « Engagements donnés au titre des sociétés mises en équivalence ».

Sûretés réelles rattachées au financement des contrats de concession

Certaines sociétés concessionnaires ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Ces sûretés s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Date de départ	Date de fin	Montant
Arcour	2008	2045	600,0
VINCI Park (*)	2006	2026	374,7
Autres sociétés concessionnaires			107,9

(*) Dont nantissement des titres de filiales pour garantir un emprunt bancaire de 500 millions d'euros mis en place en juin 2006.

Il convient de noter que les financements de ces projets sont sans recours contre VINCI SA.

21.2 Autres obligations contractuelles

Les engagements portant sur les locations simples et les autres obligations d'achat et d'investissement n'ont pas significativement évolué au cours du 1^{er} semestre 2013. Ils sont présentés en note G.29 « Obligations contractuelles et autres engagements donnés et reçus » du document de référence 2012 D.13-0085, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2013.

H. Note sur les litiges

Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges dans le cadre de leurs activités. Les risques y afférent ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet de provisions déterminées en conséquence.

Les principaux litiges en cours à la date du 30 juin 2013 sont les suivants :

- La Région Île-de-France a saisi le 12 février 2010 le tribunal de grande instance de Paris d'une demande ayant pour objet la condamnation de quinze entreprises, dont plusieurs font partie du groupe VINCI, et de onze personnes physiques, dont certaines sont ou ont été des collaborateurs du groupe VINCI, à lui payer une somme correspondant au préjudice qu'elle prétend avoir subi. Cette réclamation porte sur une somme globale de 232 millions d'euros majorée d'intérêts à compter du 7 juillet 1997. En mars 2011, le juge de la mise en état a fait injonction à la Région Île-de-France de préciser et de diviser sa demande en autant de sous-dossiers que de marchés et, par ordonnance du 31 mai 2012, il a décidé de fractionner le débat afin de traiter dans un premier temps, des fins de non-recevoir soulevées par les défendeurs, et dans un deuxième temps des questions de fond en renvoyant les parties à une audience de mise en état. La démarche de la Région Île-de-France fait suite à l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris du 27 février 2007 condamnant diverses personnes physiques pour délit d'entente ainsi qu'à la décision rendue le 9 mai 2007 par le Conseil de la concurrence⁽¹⁾ et l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris le 3 juillet 2008 condamnant les entreprises à des sanctions pour pratiques anticoncurrentielles commises entre 1991 et 1996 dans le cadre du programme de rénovation des établissements scolaires du second degré de la Région Île-de-France. Au 30 juin 2013, le Groupe continue de traiter ce risque comme un passif éventuel qu'il n'est pas en mesure de chiffrer.
- Un litige oppose le King County de la ville de Seattle à un groupement d'entreprises dans lequel VINCI Construction Grands Projets a une participation de 60 % et ayant pour objet l'exécution d'un contrat portant sur la construction de travaux souterrains (deux tunnels dénommés Brightwater central). En raison de conditions géotechniques rencontrées particulièrement difficiles et de modifications des conditions initialement définies, les travaux n'ont pas pu être réalisés tels que prévus par le contrat et il en a résulté des retards et des surcoûts. Dans ce contexte, le King County a décidé de faire procéder à l'achèvement de l'un des tunnels par une autre entreprise, qui disposait d'un tunnelier employant une technologie différente de celle du tunnelier qui avait été imposé contractuellement au groupement. Le King County a saisi le tribunal supérieur du King County de Seattle afin d'obtenir l'indemnisation des dépenses engagées pour l'achèvement des travaux ainsi que de divers préjudices qu'il prétend avoir subis, tandis que le groupement a réclamé, de son côté, l'indemnisation de surcoûts liés à l'exécution des travaux. Un procès s'est déroulé devant un jury populaire qui, le 20 décembre 2012, a rendu un verdict aux termes duquel le groupement est tenu de verser 155 millions de dollars au King County tandis que le King County est tenu de verser 26 millions de dollars au groupement. Le tribunal supérieur du King County a rendu un jugement le 7 mai 2013 formalisant ce verdict. Après avoir payé le montant de la condamnation, le groupement a, le 31 mai 2013, interjeté appel de ce jugement devant la cour d'appel de l'État de Washington. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière.
- La SNCF a saisi le tribunal administratif de Paris le 14 mars 2011 d'une requête dirigée contre huit entreprises de construction, dont plusieurs filiales du Groupe, ayant pour objet le versement d'une indemnité de 59,4 millions d'euros en principal compensant un préjudice qu'elle estime avoir subi lors de la conclusion, en 1993, de marchés relatifs à la construction des travaux de génie civil des gares Magenta et Saint-Lazare Condorcet. Cette demande fait suite à la condamnation prononcée par le Conseil de la concurrence⁽¹⁾ le 21 mars 2006. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.
- La société Eurovia CS, filiale d'Eurovia en République tchèque, ainsi que plusieurs autres entreprises n'appartenant pas au Groupe, font l'objet de plusieurs réclamations émanant de la Direction des routes et des autoroutes de la République tchèque (RMD). Ces réclamations concernent la réalisation de travaux entre 2003 et 2007 dans le cadre de la construction de l'autoroute D47. Fin 2012, la RMD a engagé des procédures arbitrales et judiciaires visant (I) à la remise en cause des coefficients d'inflation utilisés pour les besoins de la révision des prix des travaux et (II) au versement de diverses sommes correspondant à des malfaçons affectant, selon la RMD, les ouvrages routiers ou les ouvrages d'art réalisés. Les constructeurs contestent formellement le bien-fondé de ces demandes ainsi que l'ampleur des réclamations, qui portent sur un total de 3,6 milliards de couronnes tchèques (quote-part Eurovia CS : 2,5 milliards de couronnes tchèques, soit environ 96 millions d'euros). Le Groupe a décidé de traiter ce risque comme un passif éventuel qu'il n'est pas en mesure de chiffrer.

⁽¹⁾ Devenu Autorité de la Concurrence.

- Le 13 juin 2013, la Fédération Française de Rugby (FFR) a assigné le Consortium Stade de France (CSDF) devant le tribunal de grande instance de Paris invoquant un « déséquilibre contractuel significatif » dans les droits et obligations issus de la convention de mise à disposition du Stade conclue le 20 avril 1995 pour une durée de 15 ans. La FFR fait valoir que dès l'origine, cette convention aurait contenu un déséquilibre, inhérent à sa structure et aux conditions de sa conclusion, lequel se serait accentué dans le cadre de son exécution. La FFR invoque un préjudice qu'elle chiffre à 164 millions d'euros, correspondant à des montants qui auraient été perçus indûment par le CSDF. La FFR reproche également au CSDF d'avoir profité de la notoriété du XV de France pour promouvoir et vendre ses produits, ce au travers d'opérations promotionnelles, d'organisation de jeux, ou d'usages de l'image de la FFR lui causant prétendument un préjudice de 50 milliers d'euros. Par ailleurs, la FFR réclame au CSDF l'indemnisation du préjudice, évalué par elle à 756 milliers d'euros, que lui a causé l'annulation du match de rugby France - Irlande, prévu le 11 février 2012 et reporté au 4 mars 2012. Cette annulation avait été décidée suite aux conditions météorologiques qui avaient provoqué le gel de la pelouse. Le CSDF conteste le bien-fondé de l'ensemble de ces demandes. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

Le litige décrit ci-après a pris fin en juillet 2013 :

- Le Département de la Seine-Maritime avait saisi en mars 2010 le tribunal administratif de Rouen d'une demande ayant pour objet la condamnation d'Eurovia Haute-Normandie à verser une somme de 70,7 millions d'euros correspondant au montant de marchés conclus en 1988, 1993 et 1998 dont il demandait au tribunal de constater la nullité en raison de pratiques anticoncurrentielles ayant précédé leur passation. Par ordonnance du 21 juin 2012, le Président de la section du contentieux du Conseil d'État avait renvoyé cette affaire devant le tribunal administratif d'Orléans. Cette démarche du Département de la Seine-Maritime faisait suite à l'arrêt rendu par la cour d'appel de Rouen du 14 décembre 2009 confirmant un jugement du tribunal correctionnel de Rouen du 11 septembre 2008, qui avait condamné les entreprises à indemniser le préjudice matériel du Département à hauteur de 4,9 millions d'euros. Ces décisions étaient elles-mêmes consécutives à une décision du Conseil de la concurrence ⁽¹⁾ du 15 décembre 2005 condamnant six entreprises, dont Eurovia Haute-Normandie, à des sanctions pour pratiques anticoncurrentielles commises entre 1991 et 1998 dans le cadre de marchés de fourniture et de mise en œuvre d'enrobés bitumineux et confirmée par un appel de la cour d'appel de Paris du 30 janvier 2007. Il a été mis fin à ce litige en juillet 2013, sans incidence significative sur la situation financière du Groupe.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre litige ou arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée), susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

I. Événement postérieur à la clôture

22. Participation complémentaire dans ADP

Dans le cadre d'une cession de participation par l'État français et le FSI (Fonds stratégique d'investissement), VINCI a acquis, le 5 juillet 2013, 4 643 968 actions d'Aéroports de Paris (ADP), soit 4,7 % du capital de la société. Cette acquisition, réalisée au prix de 78,5 euros par action représente un investissement de 364,6 millions d'euros. Au terme de cette opération, VINCI détient 8 % du capital d'ADP.

Conformément aux dispositions du cahier des charges associé à l'opération, VINCI disposera d'un siège au Conseil d'administration d'ADP au plus tard à partir de l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice 2013.

⁽¹⁾ Devenu Autorité de la Concurrence.

**Rapport
des commissaires
aux comptes
sur l'information
financière
semestrielle
2013**

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2013

Période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société VINCI, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration dans un contexte de crise économique et financière en Europe, décrit dans la note B.3.1. de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés, dont les conséquences notamment sur la volatilité des marchés financiers, l'accès au financement et la croissance économique, rendent difficile l'appréhension des perspectives à moyen terme pour les entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note B.4. de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application au 1^{er} janvier 2013 de la norme IAS 19 amendée « Avantages du personnel ».

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 juillet 2013

KPMG Audit IS

DELOITTE & ASSOCIES

Jay Nirsimloo Philippe Bourhis

Alain Pons Marc de Villartay

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

«J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 3 à 12) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.»

Xavier HUIILLARD

Président-directeur général

LES VRAIES
RÉUSSITES
SONT CELLES
QUE L'ON
PARTAGE